



FEDERATIE VZW    FEDERATION ASBL

# RAPPORT D'ACTIVITÉS 2024

Avec le soutien de la



## TABLES DES MATIERES

<b>TABLES DES MATIERES</b>	2
<b>AVANT-PROPOS</b>	6
<b>CHAPITRE 1 : LES MEMBRES</b>	9
Hébergements d'urgence	9
Accueil de jour	9
Maisons d'accueil	10
Centre spécialisé pour l'accueil des victimes de la traite des êtres humains	11
Guidance à domicile	11
Travail de rue	13
Housing First	13
Fédération	14
<b>CHAPITRE 2 : GROUPES DE TRAVAIL ET DE REPRÉSENTATION</b>	15
<b>Groupes de travail internes</b>	15
a) Groupes de travail "Intervisions/ échange de pratiques des travailleurs sociaux"	15
b) Groupe de travail « Echange de pratiques pour les directeurs »	16
c) Groupe de travail « Services de guidance à domicile/Housing First – Directeurs »	17
d) Groupe de travail « Maisons d'accueil – Directeurs »	18
e) Groupe de travail « Mutualisation »	18
f) Groupe de travail « Questions patronales »	19
g) Réunions d'équipe Bico	19
<b>Groupes de travail avec la Fédération Bico en tant que co-organisatrice.</b>	19
a) Groupe de travail « Ressources humaines –Bruss'help »	19
b) Groupe de travail <b>plaidoyer et communication</b>	20
c) Groupe de travail Quota pour les SISP	20
d) Plateforme Housing First	21
e) Réunion plénière AMA et fédération Bico	21
f) Groupe de travail – Carte blanche : le secteur non-marchand bruxellois en danger	22
<b>Représentation extérieure</b>	22
a) Le réseau belge de recherches sur le sans-abrisme	22
b) Groupe de travail « Adresse de référence »	23
c) Comité de pilotage « Cellule Captation et Création de Logements (CCL) »	23
d) Réunion Bien-être et Santé à Bruxelles : examiner les efforts des autorités	24

asbl Fédération Bico-federatie vzw  
Rue du Boulet 18 Kogelstraat – Bruxelles 1000 Brussel

IBAN BE67 0682 3366 9387  
N° d'entreprise – Ondernemingsnr. : 0478 734 689  
RPM Bruxelles – PPR Brussel

[info@federationbico-federatie.be](mailto:info@federationbico-federatie.be)  
[www.federationbico-federatie.be](http://www.federationbico-federatie.be)  
02 513 58 76

e)	Comité de pilotage du dénombrement 2024	24
f)	Comité de pilotage PAT (Peer and Team Support)	25
g)	Comité de pilotage du plan de relance action 27 / Consortium	25
h)	Expert Committee study: "Undocumented homeless people in Brussels"	26
i)	BRUSANO - Conseil d'Action Régional	27
j)	Atlas – Ateliers de cartographie	27
k)	GT – Modernisation du Conseil Consultatif	27

**Réunions avec des acteurs externes**

a)	Réunion avec l'ACW	28
b)	Réunion avec la Ministre Lalieux	28
c)	Réunion Bruss'help - secteur privé	28
d)	Réunion avec Bruxeo	28
e)	Concertation avec le new Samusocial	29
f)	Concertation avec Kenniscentrum	29
g)	Consultation Odisee Bruxelles – Fédération Bico	29
h)	Consultation avec la Fédération des AIS (FEDAIS)	29
i)	Réunion sur la mission de recherche de Bruss'help	29
j)	Concertations dans le cadre du mémorandum	30
k)	Rencontre avec Communa	30
l)	Rencontre avec Olistra	30
m)	Rencontre avec la nouvelle directrice de Bruss'help	30
n)	Rencontre avec Belrefugees	30
o)	Réunion des membres de Feantsa	30
p)	Appel à projets Innoviris « Applied PhD »	31

**De la politique générale à l'ordonnance et à l'arrêté d'Application**

a)	Réunion administration COCOM – Fédération Bico – politique de qualité	32
b)	Réunion avec les services concernant leurs demandes d'agrément	32
c)	Concertation concernant les frais d'hébergement des usagers dans les maisons d'accueil	32
d)	Réunion avec Vivalis – accord non-marchand	33
e)	Entretien Vivalis – procédure de plainte	33
f)	Politiques	33
g)	Médias	33

**FOCUS : DÉBATS AVANT LES ÉLECTIONS DE 2024****CHAPITRE 3 : ORGANES DE CONCERTATION****La Concertation régionale (Regio-Overleg) de l'Aide aux personnes sans-abri****Concertation FeBi****Concertation AMA - Fédération Bico****Concertation CAW Brussel - Fédération Bico****Représentation SOM****Représentation à la Commission Paritaire 319.00****Représentation au Fonds Maribel Social**

<b>Représentation dans le fond de formation pour les initiatives destinées aux groupes à risque</b>	<b>38</b>
<b>Représentation à Bruss'Help</b>	<b>39</b>
<b>Représentation au sein de la Feantsa (European Federation of National Organisations Working with the Homeless)</b>	<b>41</b>
<b>Représentation au Conseil Consultatif de la santé et de l'aide aux personnes de la Commission Communautaire Commune</b>	<b>41</b>
<b>Représentation au New Samusocial</b>	<b>42</b>
<b>Comité d'insertion sociale et comité d'urgence</b>	<b>43</b>
<b>Comité de coordination restreint</b>	<b>44</b>
<b>Comité de Coordination plénière</b>	<b>45</b>
<b>FOCUS : ACTION SECTORIELLE - SOS : SOCIAL SERVICE OUT OF SERVICE</b>	<b>47</b>
<b>CHAPITRE 4 : FORMATIONS, JOURNEES D'ETUDE, RECHERCHES ET ÉTUDIANTS</b>	<b>52</b>
<b>Journée Bico – Débat</b>	<b>52</b>
<b>PROGRAMME</b>	<b>54</b>
<b>Comité d'accompagnement – Violences intrafamiliales AMA – Fédération Bico</b>	<b>55</b>
<b>La semaine du secteur bruxellois de l'aide aux personnes sans-abri</b>	<b>55</b>
<b>Rencontre Bien-être – Santé LGBTQIA+</b>	<b>56</b>
<b>Plan de formation</b>	<b>56</b>
a) Table de conversation (Néerlandais) – 12 mars, 25 avril et 12 septembre – Annulé en raison d'un nombre insuffisant d'inscriptions	57
b) Politisation dans le secteur des sans-abris (Français) – 18 avril – 4 participants	57
d) Se repérer dans le secteur des sans-abris (FR) – 23 avril – 7 participants	57
e) Se repérer dans le secteur bruxellois des sans-abris (Néerlandais) – 4 juin – 9 participants	57
f) Termes néerlandais dans le secteur du sans-abrisme – 6 juin au 27 juin, 4 après-midis – 8 participants	57
g) Trouver du personnel via LinkedIn (Français) – 24/11 – Annulé en raison d'un nombre insuffisant d'inscriptions	57
h) Explication du paysage des sans-abris en Flandre (Français) – 19 septembre – Annulé en raison d'un nombre insuffisant d'inscriptions	57
i) Termes néerlandais dans le secteur du sans-abrisme – 4 après-midis du 1er octobre au 22 octobre – 5 participants	58
j) Se repérer dans le secteur du sans-abrisme (Français) – 8 octobre – 10 participants	58
k) Se repérer dans le secteur du sans-abrisme (Néerlandais) – 7 novembre – Annulé en raison d'un nombre insuffisant d'inscriptions	58
l) Santé mentale et vulnérabilité : un accompagnement sur mesure (Français) – 17 octobre – 7 participants	58
m) Sensibilisation à la violence conjugale et intrafamiliale (Néerlandais) – 4 novembre – 8 participants	58

Présentation de la Fédération Bico et du secteur de l'aide aux personnes sans-abri	58
Journées d'étude/Colloques/Entretiens	59
<b>CHAPITRE 5 : AFFILIATION</b>	<b>61</b>
Centre flamand d'Etudes et de Documentation pour les ASBL (VSDC)	61
SOM - La fédération des entreprises sociales ASBL	61
<b>CHAPITRE 6 : CONSEIL D'ADMINISTRATION / ASSEMBLEE GENERALE</b>	<b>62</b>
<b>CHAPITRE 7 : ORGANIGRAMME</b>	<b>63</b>
<b>GLOSSAIRE</b>	<b>64</b>

## AVANT-PROPOS

---

La Fédération Bico, qui est bilingue, rassemble des institutions bruxelloises, travaillant avec des personnes en difficulté, sans-abri et mal logées, et reconnues et/ou subsidiées par la Commission Communautaire Commune (COCOM). Elle défend leurs intérêts auprès de toute instance privée ou publique.

La Fédération Bico a été créée en 2002 afin de défendre ces institutions et garantir une diffusion efficace de l'information aussi bien en français qu'en néerlandais. Ainsi, ces dernières restent informées de l'évolution du secteur et de la politique les concernant. Cela contribue à un meilleur fonctionnement des organisations ainsi qu'à un meilleur service pour leur public-cible, ce qui est évidemment bénéfique pour tout le secteur de l'aide aux personnes sans-abri.

En 2023, nous avons finalisé notre mémorandum « Luttons ensemble pour la fin du sans-abrisme » en collaboration avec les 27 membres de la Fédération Bico. Celui-ci s'adresse à tous les partenaires politiques des différents niveaux de pouvoir, avec un focus particulier sur la Région de Bruxelles-Capitale. Il comprend 10 objectifs prioritaires ainsi qu'une série de recommandations concrètes.

La Belgique a pris des engagements importants dans la lutte contre le sans-abrisme. Elle a signé la Déclaration de Lisbonne en 2021, rejoignant ainsi les autres pays de l'Union européenne pour atteindre les objectifs suivants, en vue de mettre fin au sans-abrisme d'ici 2030 :

« Personne ne devrait dormir dans la rue parce qu'il n'y a pas d'hébergement d'urgence accessible, sûr et adapté disponible ; personne ne devrait vivre dans des logements d'urgence ou temporaires plus longtemps que nécessaire pour une transition réussie vers une solution de logement permanente ; personne ne devrait quitter une institution (par exemple, une prison, un hôpital, un établissement de soins) sans se voir offrir un logement approprié ; les expulsions doivent être évitées dans la mesure du possible et personne ne doit être expulsé sans aide pour trouver une solution de logement appropriée, si nécessaire ; personne ne devrait être discriminé en raison de sans-abrisme. » D'où vient cette citation il n'y a pas de référence de source alors que c'est mis entre guillemets.

Ensuite, la Belgique a pris des mesures de lutte contre le sans-abrisme dans son 4e « plan fédéral de lutte contre la pauvreté et les inégalités ». Cependant, il reste encore beaucoup à faire avant d'atteindre ces objectifs et des actions doivent être entreprises par les différents niveaux de pouvoir. À Bruxelles, le sans-abrisme se manifeste par :

- 7134 personnes sans-abri ou en situation de mal-logement ;
- Une augmentation de plus de 300% depuis le premier dénombrement de ces personnes en 2008 ;
- Un problème qui touche tous les profils et qui nécessite souvent une approche spécifique en fonction de l'âge, du genre, de la situation familiale, de la situation psychosociale, de la situation médicale, de l'accès aux droits, du parcours migratoire, etc.

En 2024, nous avons rencontré plusieurs groupes politiques et ministres. Ainsi, nous avons eu des échanges avec le Ministre Maron, le Ministre Dalle, le Ministre Van den Brandt, ainsi qu'avec le groupe PS et bien d'autres encore. Nous avons dialogué avec tous partis politiques démocratiques. Le mémorandum a été présenté en 2024 lors d'un débat politique en présence de toutes les formations politiques, tant francophones que néerlandophones. Nous avons pu accueillir environ 110 participants à cette occasion.

Après les élections de 2024, en complément des rencontres liées au mémorandum de la Fédération Bico, nous avons également échangé avec le MR et Les Engagés afin de discuter des priorités du futur gouvernement dans le cadre du Masterplan. Malheureusement, nous avons constaté que la formation du gouvernement prenait du retard, ce qui a mis en péril le financement de certaines institutions, notamment celles qui dépendent de subsides facultatifs. Ce manque de continuité a engendré une grande incertitude pour ces structures.

Nous craignons par ailleurs qu'en 2025, en l'absence de gouvernement, cette incertitude ne s'accentue davantage.

Enfin, en 2024, nous avons poursuivi nos efforts pour optimiser le fonctionnement interne de la Fédération Bico, notamment à travers une révision de l'organisation du personnel, la gestion de notre présence sur LinkedIn et l'instauration de notre système CRM.

Nous sommes également en phase finale de la mise en œuvre pleine et entière de l'arrêté d'application. C'est pourquoi nous nous sommes encore réunis à plusieurs reprises à ce sujet, afin de prendre en compte les préoccupations/avis du secteur lors des derniers échanges entre les cabinets, l'administration de la CoCom et la fédération. En 2024, des réunions ont notamment eu lieu concernant la procédure de plaintes, la contribution financière des usagers, le subventionnement des services, etc.

La diversité au sein des services s'est énormément accrue ces dernières années suite à la reconnaissance structurelle de certains types d'aides au sein de l'ordonnance (Housing First, centres de jour, etc.). Ce qui ne peut qu'être encouragé ! Le sans-abrisme doit avant tout être abordé de manière structurelle avec une diversité et une complémentarité des services répondant aux besoins du public. On retrouve également cette diversité croissante au sein des membres de la Fédération Bico, qui a pu accueillir une grande variété de nouveaux membres ces dernières années.

Sous cette législature les ressources ont été augmentées pour lutter contre le sans-abrisme. Cependant, cela n'a pas permis de rendre cette problématique moins visible. Le secteur de l'aide aux personnes sans-abri est flexible et tente de répondre le plus rapidement possible aux besoins actuels, mais les ajustements de la législation prennent des années et apportent parfois des solutions à des problèmes qui étaient déjà dénoncés depuis plusieurs années.

Lors de chaque crise, le secteur de l'aide aux personnes sans-abri est durement touché. Crise du logement, crise migratoire, crise covid, crise énergétique (elles génèrent toutes sans aucun doute de nouvelles formes de sans-abrisme). En 2024, trois organisations ont soumis une demande d'adhésion. Cette procédure est toujours en cours et devrait, selon toute vraisemblance, être finalisée en 2025. Par ailleurs, le 9 février 2024, un nouveau Conseil d'Administration a été élu, désignant Daan Vinck comme président et Deborah Oddie comme vice-présidente.

Ainsi, comme vous le constaterez en parcourant ce rapport annuel, nous avons encore été bien occupés avec notre équipe restreinte !

La Fédération Bico veille à soutenir ses membres sur de très nombreux plans et cela se traduit entre autres

par l'organisation de formations. Des informations sont régulièrement transmises aux membres (au minimum une fois par mois en moyenne), couvrant ainsi divers sujets tels que les informations patronales (indexation des salaires, calcul de la prime de fin d'année, etc.) l'état d'avancement de certaines commissions de travail (par exemple, le développement du groupe de travail SISP), les informations relatives aux subventions ainsi que les offres d'emploi disponibles. Enfin, elle soutient également, et si nécessaire, ses membres à constituer leurs dossiers de demande de subsides.

De plus, la Fédération Bico communique avec ses membres par courriel en moyenne une fois par semaine afin de tenir tout le monde informé de l'actualité du secteur des personnes sans-abri et des secteurs connexes. Toute la communication (lettres, e-mails, formations, site web, rapports, etc.) se fait toujours dans les deux langues nationales (néerlandais et français). Au cours des différentes réunions organisées, le développement du secteur est discuté plus en détails, assurant ainsi une bonne diffusion de l'information.

En 2024, la fédération Bico a reçu la bonne nouvelle d'être subventionnée dans le cadre d'un financement pluriannuel (2024-2026), offrant ainsi une certaine stabilité essentielle pour assurer la continuité de ses activités. À l'avenir, cette subvention sera indexée chaque année. Cependant, le montant accordé demeure insuffisant.

Nous ne sommes toutefois pas restés inactifs et avons soumis des candidatures à plusieurs appels à projets (appel à projet "connexion" et appel à projet "mutualisation accord non marchand"). Malheureusement, celles-ci n'ont pas abouti.

La fédération Bico doit donc gérer ses activités avec les ressources limitées dont elle dispose, rendant son avenir incertain en l'absence de financements complémentaires. Sur les 2,8 ETP employés au sein de la fédération, seuls 0,8 ETP sont financés par la COCOM. Ainsi, le rapport annuel reflète l'ensemble de notre fonctionnement global ainsi que l'ampleur croissante des missions accomplies, qui dépassent largement le cadre des 0,8 ETP subventionnés. En 2024, l'employé administratif ainsi que le responsable de la formation ont quitté la fédération Bico. Suite à une réorganisation interne chez Talita, la fédération ne pourra plus compter sur un responsable de formation, ce qui réduira l'équipe à 2,3 ETP.

Par ailleurs, une recherche d'un local commun avec l'AMA a été menée en 2024 afin de renforcer la collaboration entre les deux structures. La proximité des bureaux devrait faciliter cette synergie.

Le rapport annuel donne un aperçu de notre fonctionnement et illustre le vaste éventail de nos tâches qui ne cessent de croître. La Fédération Bico s'entretient aussi très souvent individuellement ou lors de groupes de travail avec ses membres afin de les assister dans leurs besoins actuels. Ces entretiens ne figurent pas dans le rapport annuel, mais ils constituent une partie importante des tâches de la Fédération Bico qu'il convient de ne pas sous-estimer.

## LA FEDERATION BICO EXISTE DEPUIS 22 ANS ET COMpte 26 MEMBRES

### CHAPITRE 1 : LES MEMBRES

#### Hébergements d'urgence

**Centre d'Accueil d'Urgence Ariane** : Accueil de crise pour adultes isolés ou en couple, avec ou sans enfants, qui rencontrent des difficultés psychosociales aigües et ont besoin, dans l'immédiat, d'un accueil ou d'une prise en charge. Le centre a une capacité de 35 places pour adultes et dispose de quelques lits enfants.

**Pierre d'Angle** : Fondée en 1987 à l'initiative de citoyens soucieux du sort des personnes sans-abri, l'asbl Pierre d'Angle offre un centre d'hébergement de nuit. Au fil du temps, elle a diversifié ses activités en proposant également des services en journée. L'accueil est inconditionnel, gratuit et anonyme.

#### Accueil de jour

**Hobo** : est un centre de jour qui accompagne les personnes sans-abri dans leur recherche de formations et de travail. Ils offrent toutes sortes d'activités adaptées aux différentes sphères de la vie (sociale, professionnelle, culturelle, sportive, santé, ...). Par le biais des activités, Hobo souhaite donner la possibilité aux personnes sans-abri de développer leur réseau social et de rompre ainsi leur isolement social. Ils travaillent également à la réintégration en orientant les personnes vers des initiatives et des organisations existantes à Bruxelles.

**DoucheFLUX** : est un centre d'accueil de jour pour personnes sans-abri et en situation précaire. Focalisée sur l'être humain et sa dignité, son action comprend des services de base essentiels, des activités et formations, des événements de sensibilisation et de plaidoyer.

**Chez Nous** : est un centre d'accueil de jour qui, depuis 1998, propose à son public (personnes sans-abri, personnes à faibles revenus ou isolées, squatteurs, sans-papier...) un lieu où l'accueil, les rencontres et la solidarité sont centraux.

## 28 MEMBRES

HEBERGEMENTS  
D'URGENCE  
ACCUEIL DE JOUR  
MAISONS D'ACCUEIL  
CENTRE POUR LES VICTIMES  
DE LA TRAITE  
GUIDANCE A DOMICILE  
TRAVAIL DE RUE  
HOUSING FIRST  
FEDERATION

#### Maisons d'accueil

**Les Foyers d'accueil** : La maison d'accueil accueille des familles nombreuses (au moins 3 enfants), elle dispose de 23 lits qui lui permettent d'accueillir 3 à 4 familles. Le séjour n'est pas limité dans le temps et tout autant les hommes que les femmes sont accueillis. L'équipe se concentre entre autres sur l'aide à la recherche intensive d'un logement adapté, l'éducation au logement, l'éducation des enfants et la régularisation administrative.

**Escale** : Maison d'accueil pour familles et femmes avec ou sans enfants offrant un accompagnement psycho-socio-éducatif au sein d'un cadre d'accueil communautaire. La maison d'accueil dispose d'une capacité de 35 places.

**Porte Ouverte** : Maison d'accueil pour femmes seules ou accompagnées d'enfants, qui ont des problèmes relationnels et/ou psychosociaux. La maison dispose de 15 chambres individuelles et peut héberger jusqu'à 22 personnes.

**Le Relais** : La maison d'accueil du CPAS de Molenbeek-Saint-Jean prend en charge des adultes de 18 à 60 ans, accompagnés ou non d'enfants. La priorité est donnée aux familles qui rencontrent des difficultés, par exemple en cas d'expulsion. La capacité est de 48 lits pour adultes et de 5 lits pour enfants répartis sur 32 chambres.

**Talita** : Maison d'accueil pour femmes (accompagnées ou non d'enfants) qui ont besoin d'une prise en charge résidentielle temporaire dans un cadre communautaire. La maison d'accueil est reconnue pour 22 lits.

**Le Refuge Bruxelles** : est une Maison d'Accueil qui héberge et accompagne les jeunes (18-25 ans) LGBTQIA+ en situation de rupture familiale, de discrimination, de violence ou en errance du fait de leur orientation sexuelle ou leur identité/ expression de genre.

**Foyer Bodegem** : est un centre d'accueil accessible pour les hommes sans-abri. La mission de Foyer Bodegem est la (ré)intégration de ce groupe cible dans la société au travers de quatre concepts fondamentaux : bas seuil, émancipation, participation et relation d'aide. Ils se concentrent sur les plus vulnérables de la société et ont un groupe cible diversifié ; il s'agit d'hommes sans-abri adultes avec problématiques. Les résidents doivent également participer au fonctionnement quotidien. La capacité d'accueil est de 30 lits.

**Yemaya** : Une maison d'accueil spécifique pour des femmes victimes de violences conjugales et intrafamiliales avec ou sans enfants. Ils proposent une prise en charge résidentielle temporaire et un accompagnement multidisciplinaire dans un lieu avec une adresse confidentielle.

## Centre spécialisé pour l'accueil des victimes de la traite des êtres humains

**Pag-Asa** : Maison d'accueil et service d'accompagnement ambulatoire pour des hommes et des femmes (avec ou sans enfants) qui sont victimes de la traite des êtres humains (telle que définie par le Code Pénal). L'accueil et l'accompagnement sont fournis dans le cadre de la "procédure spéciale de protection" pour les victimes de la traite des êtres humains, ce qui veut dire que ces personnes doivent coopérer avec les autorités judiciaires et qu'elles ne peuvent plus avoir de contact avec le(s) auteur(s) présumé(s). La maison d'accueil est située à une adresse discrète et dispose de 16 lits dans des chambres individuelles. Les victimes qui n'ont pas besoin d'hébergement ou qui ne séjournent plus dans la maison d'accueil sont accompagnées de manière ambulatoire (guidance à domicile). Cet accompagnement psychosocial, adapté à chaque client, comprend tous les domaines de la vie et vise à renforcer l'autonomie de la personne afin qu'elle puisse fonctionner (à nouveau) de façon indépendante dans la société. En outre, les victimes bénéficient aussi d'un accompagnement juridique dans le cadre de la procédure judiciaire contre le(s) auteur(s) présumé(s) et de la procédure de séjour y attenant.

## Guidance à domicile

**Aprèstoe** : offre un accompagnement à des femmes et leurs enfants pour les soutenir après leur départ de maison d'accueil afin de faciliter la transition entre le séjour en maison d'accueil et la vie en logement autonome. Aprèstoe offre un accompagnement intégral sur mesure et met l'accent sur le soutien à la parentalité et la connexion à un réseau social de proximité.

**Habitat accompagné du CPAS de Saint-Gilles** : assure une guidance intensive psychologique, sociale, budgétaire ou administrative, au domicile, de personnes isolées, couples ou familles qui en font la demande et qui ont besoin de cette guidance pour vivre dans un logement individuel, jusqu'à ce qu'ils puissent retrouver leur autonomie. Les leviers utilisés sont l'accompagnement social global à domicile afin d'aider le public à être le plus indépendant possible ; la prévention/gestion des expulsions locatives ; la guidance budgétaire ; le logement de transit et le Housing First.

**Un Toit à Soi** : l'organisation propose de la guidance à domicile pour hommes. L'accompagnement s'effectue aussi bien dans les propres logements de l'association qu'ailleurs (marché privé, logements AIS, logements sociaux). L'association organise deux permanences pour un public plus large avec différents objectifs, comme la recherche de logement, la médiation locataire-propriétaire, l'éducation au logement, l'information et le conseil, ...

**L'Ilot/S.Ac.A.Do.** : L'Ilot a mis en place un service de guidance à domicile. Le rythme de l'accompagnement est déterminé par la demande de l'utilisateur. L'objectif est d'aider l'usager à s'installer dans son (nouveau) logement afin d'en éviter la perte et qu'il se retrouve dans une situation précaire. L'approche est différente et adaptée à chaque personne, selon ses demandes, ses attentes, ses désirs. Cette approche permet une plus grande palette d'actions dans le travail d'accompagnement. L'organisation d'activités collectives (ateliers culturels et créatifs, café social, ...) permet aux usagers d'apprendre à fonctionner dans une dynamique de groupe.

**Fami-Home** : propose un accompagnement psychosocial, administratif et budgétaire au domicile des personnes les plus démunies qui souhaitent se réinsérer en logement ou qui ont besoin d'un accompagnement à domicile pour s'y maintenir. Fami-Home développe également un projet "d'habitat solidaire" permettant l'accès direct de la rue au logement.

**La Maison de la Paix** : L'association a pour objectif d'accompagner les personnes sans-abri vers plus d'autonomie et de rétablir le réseau social par le biais d'un accompagnement psychosocial. En agissant ainsi, l'association vise à l'intégration de l'usager dans le tissu social et met surtout l'accent sur la stabilisation et la réhabilitation. Elle tente d'augmenter les possibilités d'intégration de l'usager, d'éviter des situations de crise et de stimuler une évolution vers l'autonomie.

**Armée du Salut - Habitat accompagné** : La guidance à domicile se situe, d'une part, dans le secteur de l'aide aux personnes sans-abri. En effet, elle se veut un soutien psycho-social, administratif et budgétaire aux personnes quittant la rue ou un centre d'accueil vers un habitat autonome et qui sont conscientes d'avoir besoin de cette aide pour poursuivre leur cheminement vers l'indépendance. D'autre part, ce soutien est également offert aux personnes en situation d'habitation précaire, ayant besoin de cette aide pour pouvoir garder leur habitat. Si nécessaire, l'offre d'aide peut être complétée par une médiation de dettes.

**Lhiving** : offre un accompagnement sur mesure à des personnes chroniquement et/ou sévèrement malades, en situation précaire, et à leur famille. Leur objectif est d'améliorer la santé et le bien-être général du bénéficiaire, afin qu'il puisse, à terme, accéder à un maximum d'autonomie dans la société et y participer. Lhiving les aide dans leur recherche d'un logement convenable à un prix abordable, tout en y associant un accompagnement plus au moins intensif. Et en cela ils tablent toujours sur les forces personnelles des gens.

**Domino** : Service de guidance à domicile qui fait partie de l'asbl Escale. A l'instar du jeu en bois où chacun pose sa pièce, l'un après l'autre, pour construire ensemble un nouveau chemin, notre service de guidance à domicile souhaite accompagner au mieux chaque personne, étape par étape, dans son trajet vers plus d'autonomie et de bien-être. Ce service s'adresse à toute personne seule, avec ou sans enfant, couple ou famille ayant un logement situé dans l'une des dix-neuf communes de la Région de Bruxelles-Capitale et en besoin de guidance. Ils veulent ainsi réaliser un accompagnement professionnel, humain et adapté à la situation de chaque personne ou famille. Leur but est d'accroître l'autonomie et l'intégration sociale des personnes (adultes et enfants) dans la société afin qu'elles puissent y participer de façon active. L'appropriation (se sentir bien chez soi), le maintien en logement et la prévention à la perte du logement sont leurs objectifs prioritaires.

**Le Nouveau 150** : propose des logements à accès bas seuil avec un accompagnement psychosocial, budgétaire et administratif à domicile. Cette organisation est une agence immobilière sociale également agréée comme service de guidance à domicile et comme service de médiation de dettes. Le groupe-cible est composé exclusivement des locataires de ses propres logements. Il s'agit principalement de familles mais aussi de personnes isolées issues du sans-abrisme et de l'urgence sociale, cumulant des problématiques de vie et des carences psychosociales. L'association effectue aussi un travail de soutien familial pour éviter le placement judiciaire des enfants ou pour veiller à remédier à un tel placement par un retour en famille.

## Travail de rue

**Diogènes** : veut créer un pont entre la rue et l'aide sociale. L'organisation établit des contacts avec les personnes qui vivent en rue, afin de leur offrir une écoute inconditionnelle et de les soutenir dans leur contexte de vie en tenant compte de leurs valeurs et de leur mode de vie et en les orientant de façon efficace vers des services auxquels ils peuvent faire appel.

**Alias** : propose un accompagnement psycho-médicosocial pour les hommes et des femmes trans concerné·es par la prostitution / le travail du sexe en Région de Bruxelles Capitale. Leur programme d'action est axé sur la réduction des inégalités sociales et de santé, et sur l'amélioration du bien-être et des conditions de vie du public cible et de son entourage.

**Infirmiers de rue** : C'est une organisation qui offre un soutien psycho-médicosocial et s'efforce de sortir les personnes sans abri de la rue de manière durable, en mettant l'accent sur les plus vulnérables. Convaincue de la fin du sans-abrisme, leur action vise des solutions structurelles et durables pour la réintégration des personnes sans abri en trouvant ou en créant un logement adapté à leurs besoins et en offrant un suivi psycho-médicosocial adapté à leurs patients. Pour accomplir leur mission, ils mènent également des activités de formation, de sensibilisation et de mobilisation auprès des citoyens et des dirigeants politiques, économiques et communautaires.

## Housing First

**Smes** : a fait le constat suivant : Les personnes qui cumulent des problématiques de précarité sociale, de troubles psychiques et d'addictions rencontrent d'importantes difficultés à accéder à l'aide sociale et aux soins de santé, qui sont pourtant des droits fondamentaux. Par la collaboration des acteurs psycho-médicosociaux et une aide inconditionnelle à la personne, le Smes recherche, favorise et développe des solutions innovantes et sur mesure : en échangeant entre les acteurs du social-santé (Connect) ; en soutenant les acteurs de première ligne (Support) ; en agissant avec les personnes concernées sur leurs conditions de vie (Housing First).

**Diogènes** : Voir aussi ci-dessus. En novembre 2016, le Housing First se fait une place au sein de DIOGENES et le projet Station Logement naît. Il vise à offrir un logement durable, directement depuis la rue, à des personnes sans-abri particulièrement vulnérables qui ne trouvent pas leur chemin parmi les institutions existantes. L'équipe propose un accompagnement psycho-médicosocial personnalisé, intensif et centré sur la personne.

**Infirmiers de rue** : Voir aussi ci-dessus. Leur projet Housing First fait partie du soutien psycho-médicosocial qu'ils offrent pour sortir les personnes sans abri de la rue de manière durable, en mettant l'accent sur les plus vulnérables.

**Doucheflux** : Voir aussi ci-dessus. Début 2023, DoucheFLUX a lancé son projet Housing First, avec le soutien de la COCOM. L'objectif du projet est de donner accès au logement aux sans-abri les plus vulnérables. En effet, Housing First offre avant tout un logement, sans autres conditions (à l'exception du paiement du loyer et du respect du contrat de location). De plus, il offre un soutien individuel, intensif et personnalisé pour faciliter l'intégration sociale et la récupération, permettant ainsi un logement durable.

L'équipe Housing First de DoucheFLUX se compose d'un travailleur social, d'un psychologue, d'un expert en réduction des méfaits et d'un gestionnaire du logement.

**Antonin Artaud** : L'Initiative Housing First Antonin Artaud est une activité qui vise les personnes sans-abri présentant des problèmes psychosociaux et médicaux complexes. Bien entendu, l'accent est mis sur le logement, mais une attention particulière est portée à offrir un suivi coordonné et multidisciplinaire dans les dimensions "Activité", "Contact" et "Logement" tout au long du processus, selon les principes du modèle de fidélité du housing first. Les utilisateurs sont recherchés dans les services de première ligne élargis (par exemple, fonction 0.5), avec lesquels ils travaillent en étroite collaboration pendant leur séjour.

## Fédération

**SOM (membre coopté)** : est la fédération des entreprises sociales. SOM réunit, soutient et représente les entreprises sociales qui contribuent à des soins de qualité et à une politique sociale équitable. En tant que fédération patronale, SOM défend ses membres dans la concertation sociale, est le défenseur sectoriel et intersectoriel de leurs intérêts et enfin elle soutient et stimule l'entrepreneuriat social. SOM pense de manière progressiste et travaille de manière pluraliste. La somme des parties est la plus-value de l'entreprise sociale.

## CHAPITRE 2 : GROUPES DE TRAVAIL ET DE REPRÉSENTATION

### Groupes de travail internes

**2024 : 11 TYPES DE GROUPES DE TRAVAIL  
48 RÉUNIONS – 28 RÉUNIONS D'EQUIPE**

a) Groupes de travail "Intervisions/ échange de pratiques des travailleurs sociaux"

L'objectif principal de ce groupe de travail est l'échange d'expériences des travailleurs sociaux. C'est un lieu de rencontre pour les organisations désireuses de partager ou de réfléchir autour d'un thème donné, de leur façon de travailler, de leurs projets et de leurs outils de travail. Il permet également une meilleure connaissance du secteur et des partenaires.

Le thème des rencontres est choisi par les participants et après une présentation éventuelle de l'institution qui nous accueille, chacun est invité à partager son expérience. L'expertise relève des institutions. Un expert peut également y être convié afin de nous assister avec le thème choisi. La Fédération Bico y joue essentiellement un rôle de soutien et s'occupe de l'organisation pratique.

Cette année, ce sont principalement des thèmes transversaux, qui concernent les travailleurs sociaux de tous types de services, qui ont été abordés lors de 4 réunions différentes.

En 2024, nous avons axé notre travail sur deux thématiques principales : les enfants et l'accès au logement. Dans ce cadre, nous avons organisé quatre séances d'intervention : deux consacrées au logement et deux aux enfants. Ces rencontres ont parfois inclus l'intervention d'un expert externe ou la visite d'une organisation sur place.

Les thématiques abordées sont proposées par les travailleurs eux-mêmes, en fonction des besoins et des enjeux du secteur.

#### 1. Intervisions autour des enfants

La première intervention avait pour thème central : "Comment parler avec les enfants ?", avec un focus particulier sur la violence subie par les victimes. Les échanges ont porté sur les méthodes et techniques d'échanges, des exemples de formations existantes ainsi que la question de la concertation et du consentement de la mère. 12 participants ont pris part à cette session.

Lors de la deuxième intervention, nous avons organisé un échange avec le service Jeunesse et Famille – Mœurs de la Zone de Police Bruxelles-Ouest, qui a présenté ses méthodes de travail. Cette rencontre a réuni 24 participants.

#### 2. Intervisions sur l'accès au logement

La première intervention portait sur la crise du logement, autour de la question : "Est-il encore possible de trouver un logement pour mes bénéficiaires ?". Plusieurs sujets ont été discutés :

- Est-il encore possible de trouver un logement sur le marché privé ?
- Comment se déroulent les collaborations avec les AIS (Agences Immobilières Sociales) et les SLP (Sociétés de Logement de Service Public) lorsqu'il existe des conventions de partenariat ? Comment parvenir à une bonne collaboration ?
- Que peuvent exiger les opérateurs de logement (AIS, SISP, etc.) d'un service d'accompagnement, et qu'est-ce qui ne peut pas être demandé ?
- Comment puis-je mieux défendre le-la bénéficiaire lorsque le-la propriétaire formule une demande injuste ?

Lors de la deuxième intervention, l'Attaché-e-Coordinateur·rice de la cellule sociale de l'Inspection Régionale du Logement (DIRL) a été invité·e pour répondre à certaines questions techniques et donner une présentation générale sur la réglementation en matière d'insalubrité. Les sujets abordés étaient les suivants :

- Les critères définissant un besoin de relogement pour une personne ou une famille accompagnée.
- Quels autres critères, en plus de l'insalubrité, puis-je suivre pour déterminer un besoin de relogement ?
- Comment puis-je mieux défendre le-la bénéficiaire lorsque le-la propriétaire formule une demande injuste ?

Nous avons pu accueillir 9 participants pour chacune des deux interventions autour du logement.

b) Groupe de travail « Echange de pratiques pour les directeurs »

L'objectif de ces rencontres est de permettre un échange entre les directeurs des différents membres autour d'un thème choisi par les membres eux-mêmes. Cet échange ne se limite pas à un type de service en particulier, mais fonctionne de manière transversale et réunit tous les types de services.

En 2024, deux de ces échanges ont été organisés.

#### 1. Échange autour du bien-être des travailleurs :

La première partie de l'échange a été réservée à FeBi, qui est venue présenter ses formations.

Le thème principal de l'échange d'expériences portait sur le bien-être des travailleurs sociaux / directeurs des organisations. Les éléments issus de cette discussion pourraient constituer la base d'une éventuelle enquête ultérieure auprès des différents travailleurs des organisations membres.

Les questions approfondies lors de cet échange étaient les suivantes :

1. Quelles mesures sont prises au sein de l'organisation pour garantir le bien-être des employés ? Et

- avec quels partenaires collaborez-vous ? (Quel public cible ?)
- 2. Les directeurs font-ils appel à certaines organisations pour promouvoir le bien-être de leurs employés ? Si oui, lesquelles ?

### 3. Échange autour de la politique qualité :

Afin de les accompagner dans l'obligation légale d'élaborer une politique qualité assortie d'un plan quinquennal, tous nos membres ont été réunis pour échanger ensemble autour des thèmes qu'ils avaient choisis. Les membres présents ont été répartis par groupe thématique, ce qui leur a permis de partager les objectifs et indicateurs qu'ils utilisaient pour chaque thème, et ainsi s'inspirer mutuellement.

Fin 2024, chaque service devait transmettre sa politique de qualité à l'administration.

Le nombre de participants variait, mais les 28 membres ont été invités à ce groupe de travail, qui s'est réuni à deux reprises.

#### c) Groupe de travail « Services de guidance à domicile/Housing First – Directeurs »

Ce groupe de travail est composé des directeurs/responsables des différents services de guidance à domicile et de Housing first. Les thèmes traités requièrent qu'ils soient mandatés comme décisionnaires par leur institution.

En 2023, les réunions ont été prolongées de 2 à 3 heures à partir de septembre, afin d'être divisées en deux parties. Une première partie (d'une durée de 1h30 à 2 heures) concerne les sujets communs aux services de guidance à domicile et Housing First, et la deuxième partie (d'une durée de 1 à 1h30) concerne les sujets uniquement pour les services de guidance à domicile. La raison de cette séparation est que les services Housing First bénéficient déjà d'une réunion mensuelle via leur coupole, ce qui n'est pas le cas pour les services de guidance à domicile.

Cette année, ce groupe de travail s'est réuni autour des sujets suivants :

- Plaidoyer sur la collaboration avec les opérateurs de logement (occupations temporaires, nouvelle législation pour les AIS, quotas pour les SISP, etc.)
- Le Masterplan de Bruss'Help et en particulier certaines mesures très spécifiques à Housing First et aux services de guidance à domicile
- Un échange avec Séverine Galoppin afin d'expliquer le fonctionnement de la SASLS
- La politique qualité – échange sur la circulaire, les thèmes choisis et les indicateurs
- Les modifications législatives concernant les AIS et les SISP
- Un échange avec Pierre-Yves Lux, le nouveau coordinateur du Masterplan chez Bruss'Help
- Les clôtures de comptes, les budgets et les frais de fonctionnement
- D'autres divers petits points

En plus de cela, lors de la deuxième partie, réservée uniquement aux services de guidance à domicile, les échanges ont porté sur :

- Le fichier Excel pour les statistiques : notre nouveau fichier Excel 2024, une éventuelle informatisation, les outils informatiques utilisés par d'autres services, ainsi que des échanges avec

l'administration concernant une note / circulaire sur les statistiques.

- Les échanges autour des contrôles des services de guidance à domicile
- Le dénombrement 2024 : Présentation du nouveau tableau par Adèle Pierre
- Demande concernant les services reconnus comme association pour l'intégration par le logement

Le nombre de participants varie, mais 17 membres sont désormais invités à ce groupe de travail, qui s'est réuni à quatre reprises.

#### d) Groupe de travail « Maisons d'accueil – Directeurs »

Ce groupe de travail est composé des directeurs / responsables des différentes maisons d'accueil. Les thèmes abordés nécessitent parfois un mandat décisionnel de la part des institutions.

Au cours de cette année, ce groupe de travail s'est réuni autour des sujets suivants :

- Les clôtures de comptes de 2022 et les enveloppes de 2024
- Les collaborations avec les CPAS, notamment en vue de la préparation d'un moment d'échange entre les maisons d'accueil et les CPAS, organisé par Vivalis. Le CPAS de Bruxelles-Ville (1000 Bruxelles) a également été invité.
- La politique qualité – échanges autour de la circulaire, des thèmes choisis et des indicateurs
- Les nouvelles modifications législatives concernant les AIS et les SISP
- Le recours au Conseil d'État concernant la circulaire sur l'adresse de référence
- Le dénombrement 2024 avec un échange avec Adèle Pierre (*Bruss'Help*)
- L'annulation de l'arrêté relatif à la contribution financière
- Un échange avec Pierre-Yves Lux, nouveau coordinateur du Masterplan chez *Bruss'Help*

Le nombre de participants varie, mais 9 membres sont invités à ce groupe de travail, qui s'est réuni à quatre reprises.

#### e) Groupe de travail « Mutualisation »

Depuis 2022, la Fédération Bico organise également des groupes de travail thématiques. En 2023 et 2024, ces groupes ont porté sur la mutualisation entre les services.

Suite à la définition d'un ordre de priorités établi en 2023, sur base des résultats d'une enquête remplie par les membres, le travail a été poursuivi autour des priorités principales qui en sont ressorties.

Les fonctions de soutien, telles que le DPO ou le conseiller en prévention, ont été identifiées comme prioritaires dans l'enquête. Dans ce cadre, nous suivons de près le développement du groupement d'employeurs mis en place par Bruxeo et la FASS, l'ASBL BruShare.

Ce groupement pourrait, à terme, répondre aux besoins des membres en matière de fonctions de soutien. C'est pourquoi Lavinia Sincovits de Bruxeo a été invitée à présenter l'état d'avancement de ce groupement d'employeurs et les possibilités concrètes de recourir à un DPO dès 2025.

Les achats groupés figuraient également dans le top 3 de notre enquête.

Qu'il s'agisse de contrats d'intervention contre les punaises de lit, de services informatiques, de contrats d'énergie (eau, gaz, électricité) ou de fournitures diverses, les possibilités sont nombreuses en matière

d'achats mutualisés. C'est pourquoi ce point a été inscrit comme un point important à l'ordre du jour d'un des groupes de travail. Par ailleurs, un appel à projets de la CoCom pour des projets de mutualisation a été lancé dans le cadre des accords non-marchands. Il a donc été décidé, lors de ce groupe de travail, de construire un projet autour des achats groupés pour y répondre. Le dossier a été introduit en collaboration avec la Fédération AMA, suite à notre premier groupe de travail de 2024.

Un outil informatique commun pour les services de guidance à domicile a également été abordé, mais ce sujet a finalement été traité dans des groupes de travail spécifiques à ces services.

Enfin, en dernière priorité, le soutien technique et logistique a été évoqué.

Comme ce volet est déjà pris en charge par la SIL dans notre secteur, il a été décidé de soutenir cette initiative plutôt que de développer un projet parallèle.

Pour clôturer le dernier groupe de travail de 2024 sur la mutualisation entre les membres de la fédération Bico, une discussion a été menée pour déterminer s'il était nécessaire de redéfinir de nouvelles priorités et quelles pourraient être les prochaines étapes pour 2025.

Le nombre de participants est variable, mais les 27 membres sont invités à ce groupe de travail, et nous nous sommes réunis à deux reprises en 2024.

#### f) Groupe de travail « Questions patronales »

Tous les membres sont invités à une réunion une fois par an, durant laquelle nous abordons divers sujets liés aux questions patronales. L'expertise se situe principalement au sein de la CP 319.00, mais la Fédération Bico réalise les efforts nécessaires pour renforcer également son expertise au sein d'autres commissions paritaires auxquelles appartiennent certains de nos membres. Nous essayons d'aborder chaque année un thème transversal.

Cette année, nous avons abordé les thèmes du télétravail et de la taxe patrimoniale. Nous avons également invité deux intervenants : Marleen Roesbeke, qui est venue présenter Som, et Gilles Dhondt d'Iriscare, qui a discuté du calcul de la prime de fin d'année et de l'accord non-marchand.

Des échanges ont également été prévus pour les établissements qui ne relèvent pas de la CP 319. C'est pourquoi nous estimons qu'il est nécessaire de développer une expertise spécifique dans ce domaine également.

En 2025, cette expertise sera encore approfondie et des partenariats seront mis en place afin de pouvoir offrir aux membres les connaissances nécessaires.

Le nombre de participants est variable, mais les 27 membres sont invités à ce groupe de travail, et nous nous sommes réunis à deux reprises en 2024.

#### g) Réunions d'équipe Bico

Chaque semaine, une réunion d'équipe est organisée avec tous les membres du personnel de la Fédération Bico.

### Groupes de travail avec la Fédération Bico en tant que co-organisatrice.

#### a) Groupe de travail « Ressources humaines –Bruss'help »

En 2024, un groupe de travail RH – Bruss'Help a été mis en place afin de réfléchir, avec certains administrateurs de Bruss'Help, à la gestion des ressources humaines au sein de l'organisation. Les sujets abordés allaient de l'organigramme, au règlement de travail, en passant par le statut du personnel, la délégation de la gestion quotidienne et le processus d'évaluation du personnel. Pour cela, nous nous sommes réunis à trois reprises.

#### b) Groupe de travail plaidoyer et communication

Depuis 2023, la fédération Bico, en collaboration avec la Fédération AMA, a rassemblé à plusieurs reprises tous les collaborateurs en charge de la communication et du plaidoyer du secteur bruxellois de l'aide aux personnes sans abri, dans le cadre d'un plaidoyer commun en préparation des élections de 2024.

Les services invités à cette concertation disposent tous de personnel spécifiquement dédié à la communication ou au plaidoyer. Il s'agit de : SamuSocial, L'Ilot, Les Petits Riens, Alias, DoucheFlux, Diogenes, Smes, Dune et Infirmiers de rue, en plus des deux Fédérations.

Lors de ce groupe de travail, il a été décidé de travailler autour des axes suivants :

1. Partage des publications de mémorandums et d'autres plaidoyers.
2. Mise en place d'un agenda commun pour nos événements, afin d'éviter les chevauchements et de pouvoir partager les informations.
3. En 2023, il a été décidé de communiquer ensemble, auprès du grand public, une dizaine de revendications du secteur via les réseaux sociaux. En 2024, la campagne de communication sur les réseaux sociaux s'est poursuivie, avec la publication d'une revendication toutes les deux semaines, chacune portant sur un thème différent : <https://mailchi.mp/dune-asbl/ljtpkiv17>
4. Organisation d'événements communs : en 2024, deux débats politiques ont été organisés, l'un avec les têtes de liste francophones, l'autre avec les têtes de liste néerlandophones. Ces deux débats étaient ouverts au grand public et la presse y a été conviée.

Pour cela, nous nous sommes réunis huit fois avec l'ensemble du groupe.

Par ailleurs, des sous-groupes plus restreints se sont rencontrés à environ cinq reprises afin de finaliser l'organisation des deux débats. Le premier débat a eu lieu le 18 avril en français, sur le thème « Pauvreté et sans-abris : Bruxelles capitale de l'Europe ? », et le second débat s'est tenu le 13 mai en néerlandais, sous le titre « Bruxelles : Capitale de la pauvreté et du sans-abrisme ? ». Vous trouverez plus de détails à ce sujet dans la section FOCUS : Débats.

#### c) Groupe de travail Quota pour les SISP

Depuis juin 2023, un membre de la Fédération Bico, l'asbl Infirmiers de rue, a mené avec les fédérations Bico et AMA un important plaidoyer en vue de l'obtention d'un quota de logements réservés aux personnes sans abri au sein des Sociétés Immobilières de Service Public (SISP).

Début 2024, le gouvernement bruxellois a décidé de rendre ce quota effectif. Il s'agit d'un nouvel article 36bis dans l'arrêté locatif des SISP, avec un quota minimum fixé à 3 % dès 2025 ; 4,5 % dès 2026, et 6 % dès 2027, sur le modèle du quota déjà existant pour les victimes de violences intrafamiliales (article 36).

Cette décision constitue une réponse directe au plaidoyer mené depuis plusieurs mois par les fédérations, en collaboration avec Infirmiers de rue. L'arrêté devait de toute façon être révisé, notamment pour rendre les conventions signées dans le cadre des articles 35, 36 et 37 valables pour une durée de trois ans, et pour alléger certaines procédures administratives.

Cependant, des discussions étaient encore nécessaires quant à la manière dont cet article 36bis allait être intégré dans l'arrêté locatif des SISP. En 2024, nous nous sommes donc réunis à plusieurs reprises, tant avec certains membres qu'à l'occasion d'un dernier groupe de travail organisé au cabinet de la Secrétaire d'État Nawal Ben Hamou, en présence de ses collaborateurs mais aussi de membres du cabinet du Ministre Alain Maron. Outre nos deux fédérations (AMA et Bico), étaient également représentés le secteur des Sociétés Immobilières de Service Public, leur fédération, et la Société du Logement de la Région de Bruxelles-Capitale (SLRB).

Une fois l'article 36bis publié au cours de l'année 2024, les deux secteurs (l'aide aux personnes sans abri et les SISP) se sont réunis à nouveau (une fois sans les cabinets) pour discuter :

Des modalités concrètes d'application de l'article 36bis et des projets de conventions-cadres et de conventions-types. Ces deux types de conventions sont mentionnées dans le texte même de l'article, afin de définir le rôle de Bruss'Help et de la SLRB dans la mise en œuvre, ainsi que les modalités de collaboration entre une SISP et un service pour l'attribution de logements. Deux réunions ont déjà eu lieu à ce sujet.

#### d) Plateforme Housing First

Depuis 2023, la Fédération Bico soutient la plateforme Housing First par sa présence aux réunions et son aide à leur coordination. Ces réunions ont lieu une fois par mois, à l'exception des périodes de grandes vacances. Lors de ces réunions, les services Housing First discutent de leurs projets communs afin d'assurer une bonne coordination, ainsi que de leur collaboration avec des services externes, nécessaires à leur fonctionnement, que ce soit avec le reste du secteur ou avec des secteurs connexes. Ils échangent également sur leurs pratiques professionnelles et sur l'organisation de formations pour leurs équipes.

La Fédération Bico n'a pu jusqu'à présent jouer qu'un rôle de soutien temporaire, bien qu'elle fût prête à reprendre la coordination de cette plateforme et avait introduit une demande de subvention facultative à cet effet en 2023. Malheureusement, aucune subvention n'a été dégagée par la COCOM en 2023 pour permettre à la Fédération de prendre ce rôle, et cela n'a pas changé en 2024.

Malgré cela, la Fédération Bico a continué à soutenir activement la plateforme en 2024, notamment à travers sa participation à 10 réunions, réunissant les 7 services Housing First reconnus par la COCOM.

#### e) Réunion plénière AMA et fédération Bico

Dans le cadre d'une collaboration plus étroite entre les deux fédérations, il a été décidé d'organiser chaque année une assemblée plénière rassemblant les membres des deux fédérations afin d'échanger autour de thématiques communes. En 2024, nous nous sommes réunis pour discuter du masterplan.

Trois sujets ont été abordés : Le dispatching et le modèle d'orientation, dans le cadre duquel nous avons formulé une nouvelle proposition, le chapitre gouvernance du masterplan et le renouvellement des mandats au sein de l'organe d'administration et des comités de Bruss'Help. Dans ce contexte, nous souhaitons informer les membres sur le processus de renouvellement ainsi que sur les positions prises

par les fédérations.

#### f) Groupe de travail – Carte blanche : le secteur non-marchand bruxellois en danger

En raison de l'absence de gouvernement bruxellois, certaines institutions ont rencontré des difficultés en matière de financement. C'est pourquoi plusieurs organisations se sont réunies afin de rédiger et publier une carte blanche dans les médias. La fédération Bico s'est chargée des contacts néerlandophones, tant pour les médias que pour la traduction de la carte blanche intitulée « Le secteur non marchand bruxellois en danger – un appel urgent aux autorités ». Dans la foulée de cette publication, la fédération Bico a été contactée par le journal De Standaard ainsi que par l'émission "De Afspraak" sur la VRT. En 2024, nous nous sommes réunis à cinq reprises dans ce cadre. Une rencontre avec plusieurs représentants politiques est prévue en 2025.

#### Représentation extérieure

### 2023 : 5 COMITES D'ACCOMPAGNEMENT - 4 COMITES DE PILOTAGE - 4 GROUPES DE TRAVAIL - 1 FOCUS GROUP - 28 RÉUNIONS

#### a) Le réseau belge de recherches sur le sans-abrisme

Le sans-abrisme augmente en Belgique et en Europe. C'est pourquoi ce phénomène est étudié par plusieurs universités, hautes écoles et organismes de recherche, afin de mieux comprendre cette problématique.

C'est en 2020 que trois services de recherche s'assemblent pour unir leurs forces au sein du projet Trahome : LUKAS KULeuven, Sociaal Werk en sociale pedagogie Ugent et le CIRTES de l'UCLouvain. TRAHOME est un projet de recherche sur 4 ans financé par BELSPO, pour mener des recherches sur les trajectoires des personnes sans-abri sur base d'une approche méthodologique multidisciplinaire. C'est de là qu'est née l'initiative de créer un Réseau de recherche belge concernant le sans-abrisme. Les objectifs de ce réseau sont :

- Favoriser une bonne collaboration entre chercheurs sur le sujet
- Échanger des savoirs
- Créer l'opportunité d'échanger sur le niveau international
- Créer un réseau inspirant pour les chercheurs
- Accroître la contribution de la recherche à l'évaluation et la création de politiques publiques

Ce réseau a eu l'idée d'organiser annuellement une conférence d'un jour, afin d'arriver à atteindre ces objectifs. Cette conférence a eu lieu pour la première fois en 2022 et fut organisée par l'équipe de TRAHOME.

Au cours des quatre dernières années, ils ont notamment étudié l'importance de l'enregistrement et de l'adresse (de référence), les parcours des bénéficiaires du CPAS avec une attention particulière pour les expulsions, ainsi que les trajectoires des personnes ayant un statut de séjour précaire.

Maintenant que le projet touche à sa fin, ils ont réuni différentes personnes en 2024 afin de valider les résultats et de discuter des implications de leurs/nos conclusions pour les politiques publiques et les pratiques de terrain. En plus des membres du comité d'accompagnement de TRAHOME, ils ont invité des acteurs supplémentaires disposant d'une expertise spécifique.

Ils ont organisé cela sous forme de groupes de discussion

#### b) Groupe de travail « Adresse de référence »

En 2023, une circulaire concernant l'"adresse de référence" est entrée en vigueur. Dans un premier temps, la Fédération Bico s'est tournée vers Bruss'Help, car elle est reconnue comme un interlocuteur central par le SPF Intégration sociale. La Fédération Bico a rassemblé plusieurs cas concrets pour illustrer les difficultés rencontrées dans l'application de la nouvelle adresse de référence. Des réunions ont été prévues avec le SPF Intégration sociale, lors desquelles les acteurs politiques concernés, la société civile, y compris la Fédération Bico, ont été invités à échanger et à exprimer nos préoccupations.

Pour préparer ce dossier, la Fédération Bico s'est réunie avec des juristes et des universitaires pour présenter des arguments bien fondés en vue de modifier la circulaire.

Étant donné que la Fédération Bico a jugé ces réunions insuffisantes, elle a décidé de prendre des mesures supplémentaires en collaboration avec d'autres organisations.

En 2024, il a été décidé d'introduire un recours auprès du Conseil d'État, tant auprès de la section néerlandophone que francophone, et cette démarche a été initiée, en collaboration avec d'autres organisations, par un avocat que nous avons mandaté.

Cette initiative est coordonnée par la Ligue francophone des droits humains. En 2024, nous avons rencontré la ministre compétente, Madame Lalieux, pour exprimer nos préoccupations et chercher ensemble des solutions.

La fédération Bico s'est réunie à quatre reprises en 2024 avec les différentes parties concernées.

#### c) Comité de pilotage « Cellule Captation et Crédit Logement (CCL) »

La cellule Captation et Crédit Logement aide à trouver des logements pour les personnes sans abri et les oriente vers d'autres partenaires pour un accompagnement. À l'heure actuelle, 26 services sont partenaires de la CCL, représentant tous les types de services : refuges, centres de jour, services de guidance à domicile, services de travail de rue, services Housing First et services d'urgence.

La Fédération Bico siège dans le comité de pilotage de la CCL depuis ses débuts en 2015.

Les thèmes suivants ont été abordés lors des réunions : leurs subventions, les projets de logement qu'ils lancent et dans lesquels ils jouent un rôle, Fair Ground Brussels (une coopérative pour investir dans le

logement pour les personnes sans-abri), le Consortium coordonné par Bruss'Help auquel participe la CCL (voir le reste du document), décisions stratégiques concernant l'attribution des logements, changement de la législation SISP et AIS, leur système d'attribution pour les nouveaux logements.

Toutes les décisions stratégiques concernant le fonctionnement de l'organisation sont prises au sein du comité d'accompagnement. En 2024, nous avons eu six réunions et avons également participé à leur Assemblée Générale.

#### d) Réunion Bien-être et Santé à Bruxelles : examiner les efforts des autorités

Nous nous sommes réunis pour discuter de la situation actuelle de l'offre en matière de bien-être et de santé à Bruxelles, telle qu'organisée par les différentes communautés. Par cette initiative, le centre de connaissances souhaite donner une suite à l'exercice mené dans le cadre des États généraux du Bien-être et des Soins en mars 2024. Il en est ressorti que des données comparables sont à peine disponibles, alors qu'elles nous semblent indispensables pour mener une politique visant une offre adaptée aux besoins.

En collaboration avec des partenaires issus des différentes communautés, ils souhaitent affiner la quantification de l'offre et examiner les moyens de collecter ces données auprès de diverses instances.

En 2024, nous nous sommes réunis une fois.

#### e) Comité de pilotage du dénombrement 2024

Le dénombrement des personnes sans abri et des personnes mal logées a lieu tous les deux ans à Bruxelles. L'objectif de ce dénombrement est d'identifier le nombre de sans-abri dans la région de Bruxelles-Capitale.

Sept situations de vie sont considérées comme des cas de sans-abrisme ou de logement inadéquat.

Ces sept catégories correspondent à la typologie ETHOS Light définie par la FEANTSA. L'utilisation de la typologie ETHOS Light permettra une meilleure comparabilité avec les différentes villes belges, tout en prenant en compte les mêmes situations de logement que les années précédentes.

Les dénombrements sont généralement effectués par trois canaux de collecte de données : les comptages nocturnes, la collecte de données brutes et les enquêtes. Le comptage nocturne, pour cette édition réalisée le 6 novembre 2024 de 23 h à 24 h, a permis, avec l'aide de plus de 300 bénévoles et collaborateurs, de couvrir environ 90 zones préalablement identifiées.

Le dénombrement est soutenu par un comité de pilotage composé de représentants du secteur du sans-abrisme et du logement, ainsi que des membres du milieu académique.

En 2024, nous nous sommes réunis quatre fois, abordant notamment les points suivants : présentation du plan d'action, état des lieux de l'ETHOS et des données supplémentaires, le questionnaire, mise à jour de la méthodologie, aspects pratiques et nouvelles perspectives. La fédération a joué un rôle actif en soutenant Bruss'Help dans la collecte correcte des données.

La fédération Bico a notamment aidé à la mise à jour de la liste des services de suivi à domicile, à prendre contact avec les membres pour expliquer le processus, à collecter les données et à les envoyer à Bruss'Help. Cela concernait les informations sur les nuits du 6 au 7 novembre dans les maisons d'accueil du COCOM et les accompagnements actifs (ainsi que les situations de logement des personnes) dans les services de guidance à domicile. Pour cela, nous avons rencontré le collaborateur de Bruss'Help, en plus du comité de pilotage, à trois reprises.

f) Comité de pilotage PAT (Peer and Team Support)

PAT (Peer And Team Support) est le résultat de l'intérêt croissant des secteurs de la santé en Belgique francophone pour impliquer davantage les "experts par l'expérience" dans le milieu professionnel. Le Forum Bruxelles, En Route et SMES-B ont ensemble lancé un projet pour mieux soutenir et développer l'intégration des experts par l'expérience à Bruxelles. Le projet repose sur les piliers suivants :

- Interventions pour les experts par l'expérience
- Formation des experts par l'expérience
- Soutien aux services qui souhaitent développer cette méthodologie au sein de leur institution
- Représentation et défense des intérêts
- Travail au sein de différents réseaux

Entre-temps, En Route a décidé de se retirer du projet et SMES porte désormais ce projet seul. Le comité de pilotage travaille autour de trois piliers :

- Échange sur les pratiques existantes
- Analyse des besoins du secteur et identification des obstacles éventuels
- Diffusion de la méthodologie

En 2024, nous nous sommes réunis une fois pour discuter de l'avancement du projet.

g) Comité de pilotage du plan de relance action 27 / Consortium

En 2021, un groupe de travail a été mis en place par Bruss'help dans le cadre du plan de relance et de développement en général, et de l'action 27 du plan d'urgence pour le logement de Ben Hamou en particulier.

Le ministre Maron a donné à Bruss'help la mission de mettre en place une concertation structurelle (Consortium) pour développer, en collaboration avec le secteur, une procédure d'attribution du logement.

Dans le cadre de cette mission, Bruss'help a proposé une clé de répartition pour attribuer des logements aux candidats correspondant au public cible défini dans le plan de relance et le Plan d'Urgence pour le Logement. La méthode a été développée sur la base des discussions entre les partenaires.

Le Consortium est composé de :

- 1 représentant de la Cellule Capteur et Créeur de Logement

- 1 représentant de Bru4Home
- 1 représentant des opérateurs Housing First
- 1 représentant de Bruss'help
- 1 représentant des services d'urgence\*
- 1 représentant des services d'intégration\*

\*Les représentants pour l'urgence et l'intégration ont été désignés par la fédération BICO et l'AMA en attendant la désignation officielle dans le futur Comité de Coordination et les Comités d'Urgence et d'Intégration.

Le mandat pour la fédération BICO a été pris par Marie-Alice Janssens (effectif) et Bertrand Lombaert (suppléant). En 2022, ils ont été mandatés par le comité de coordination Urgence et Intégration. Ils assurent toujours la communication vers la fédération BICO et ses membres.

Le consortium s'est réuni en 2024, mais les sociétés immobilières ont été abordées.

Nous nous sommes réunis trois fois pour discuter du quota des sociétés publiques.

Parmi les thèmes abordés figuraient : l'importance de la relation de confiance entre les opérateurs, le système actuel d'attribution et l'importance de l'accompagnement.

h) Expert Committee study: "Undocumented homeless people in Brussels"

Bruss'help, en tant qu'organisme de coordination du secteur des sans-abri dans la Région de Bruxelles-Capitale, a constaté un besoin croissant de recherches sur les problématiques liées aux personnes sans abri, à l'errance et à la migration.

En 2023, une proposition de recherche a été soumise au conseil d'administration de Bruss'help afin d'analyser plus en détail la problématique complexe des profils et parcours des personnes sans abri et des personnes sans domicile avec un statut de séjour précaire.

L'étude se déroule en quatre phases :

1/ L'objectif théorique est de catégoriser de manière approfondie les personnes sans statut de séjour légal et de comprendre les causes sous-jacentes de cette situation.

2/ L'étude cherchera à fournir aux institutions publiques et sociales des données objectives pour susciter un débat sur la question.

3/ Formuler des recommandations pour optimiser le dénombrement biennal des personnes sans abri.

4/ La dernière phase de cette étude comprend une étude qualitative afin de mieux comprendre les raisons qui poussent les gens à venir en ville.

Pour assurer la qualité de l'étude et éviter certains préjugés, un Comité d'experts a été constitué, auquel

la fédération Bico a été invitée à participer.

Il existe également un groupe d'experts scientifiques, composé principalement d'universitaires.

En 2024, le groupe d'experts s'est réuni une fois, et la fédération Bico y a pris part.

#### i) BRUSANO - Conseil d'Action Régional

L'objectif de l'organe de gestion est d'impliquer activement les différents prestataires de soins et services sociaux de la région dans la détermination, l'exécution et l'évaluation des projets. Brusano réunit des acteurs publics et privés du secteur ambulatoire opérant dans la Région de Bruxelles-Capitale, quel que soit l'organisme gouvernemental auquel ils rendent compte (fédérations de soins ambulatoires, représentants des prestataires de services, organismes de soutien et de coordination, structures ayant des activités dans la région).

Le conseil d'action régional se réunit trois fois par an.

Cette rencontre s'inspire du Forum des Membres précédent, une consultation régionale des professionnels sociaux et de santé.

#### j) Atlas – Ateliers de cartographie

Le Global Exchange on Migration and Diversity – le département d'échange d'apprentissage du Centre on Migration, Policy and Society (COMPAS) à l'Université d'Oxford – cherche à nourrir les discussions de l'Initiative urbaine sur les Migrants avec un Statut Irrégulier en Europe (C-MISE ou 'City Initiative'). Organisé avec le soutien de l'Open Initiative for Europe, l'"Initiative" est un groupe de travail de villes européennes ayant pour objectif d'échanger des connaissances pendant deux ans sur les politiques et les pratiques des municipalités européennes concernant les besoins sociaux des migrants avec un statut migratoire irrégulier dans leur région. COMPAS soutient le groupe de travail dans la collecte d'informations sur les initiatives municipales dans ce domaine et dans le développement d'une perspective urbaine partagée sur la manière dont les migrants irréguliers peuvent être intégrés dans les agendas politiques de l'Union Européenne. En 2024, la Fédération Bico s'est réunie deux fois : une première fois pour une présentation et une deuxième fois pour échanger des expertises.

#### k) GT – Modernisation du Conseil Consultatif

En 2024, les premières étapes ont été franchies pour établir un groupe de travail sur la modernisation du conseil consultatif, avec des membres (présidents) du Bureau de la Santé, du Bureau de l'Aide aux Personnes, et de l'administration Vivalis.

En tant que vice-présidente du conseil consultatif, la Fédération Bico fait partie de ce groupe de travail, qui débutera officiellement ses travaux début 2025.

#### l) WG - "Formes alternatives de relogement par

des occupations temporaires"

En 2024, la Fédération Bico, ainsi que d'autres acteurs du secteur et du secteur des occupations temporaires représenté par Communa et FéBul, a été invitée par le cabinet du ministre Maron à réfléchir aux formes alternatives de relogement par des occupations temporaires.

Cette cellule de travail s'est limitée au relogement dans des logements individuels et ne s'occupe pas des solutions collectives telles que HCAN (logement collectif en autogestion).

Le groupe de travail a souligné que les solutions de logement à long terme restent notre objectif principal, mais malheureusement, toutes les personnes n'y ont pas accès. Par conséquent, un état des lieux a d'abord été réalisé concernant les projets de relogement temporaire dans des logements individuels, notamment ISSUE et Evericity. Ensuite, des réflexions ont été menées sur les possibilités d'utilisation de bâtiments vacants au sein des SISP, etc.

Nous nous sommes réunis une fois pour cela.

#### Réunions avec des acteurs externes

#### 2024 : 34 RÉUNIONS AVEC 16 TYPES D'ACTEURS EXTERNE

##### a) Réunion avec l'ACW

En 2024, une réunion a eu lieu avec l'ACW afin d'examiner la faisabilité de la mise en place d'une enquête visant à mesurer le bien-être des travailleurs sociaux dans le secteur de l'aide aux personnes sans abri.

##### b) Réunion avec la Ministre Lalieux

En 2024, une réunion a également eu lieu avec la Ministre Lalieux au sujet de la circulaire relative à l'adresse de référence. L'objectif était d'étayer nos positions et réflexions à l'aide d'exemples concrets. Cette concertation s'inscrivait dans le cadre de notre procédure de recours contre la circulaire établie.

##### c) Réunion Bruss'help - secteur privé

En 2021, la fédération Bico a pris l'initiative de rencontrer régulièrement les représentants de Bruss'Help, qui représentent le secteur privé ; ceci afin que les intérêts du secteur soient correctement défendus au sein du conseil d'administration de Bruss'Help. Nous nous sommes rencontrés à deux reprises en 2022. En 2024 nous nous sommes réunis à quatre reprises.

##### d) Réunion avec Bruxeo

En 2024, la fédération Bico s'est réunie avec Bruxeo afin d'examiner les possibilités de collaboration éventuelle et les mandats pouvant être assumés au nom de SOM, dans le but d'améliorer la diffusion d'informations auprès des membres.

## e) Concertation avec le new Samusocial

En 2024, la fédération Bico s'est réunie à deux reprises au sujet de questions patronales liées à la commission paritaire 319.

## f) Concertation avec Kenniscentrum

Le Kenniscentrum pour le bien-être, le logement et les soins suit de près les développements dans le secteur du sans-abrisme. Il a défini un certain nombre d'actions dans son plan d'action.

En tant qu'organisation néerlandophone, il mène ces actions avec une approche transversale et un rôle de liaison avec les autres collectivités bruxelloises.

A l'initiative du Kenniscentrum, il a été proposé d'organiser une séance de réflexion commune sur la Semaine du secteur de l'aide aux personnes sans abri.

## g) Consultation Odisee Bruxelles – Fédération Bico

En 2024, plusieurs réunions ont été programmées autour de la finalisation du cours en ligne sur le sans-abrisme, du masterplan, des données sur les soins à Bruxelles, ainsi que du débat électoral néerlandophone qui s'est tenu à Odisee.

Concernant le cours en ligne, la fédération Bico a mis ses contacts à disposition et a participé activement à son élaboration. Ce module de formation est destiné en premier lieu aux étudiants, mais peut également être utilisé par de nouveaux collaborateurs, des journalistes ou encore des professionnels de secteurs connexes. La formation se compose d'une dizaine de modules cours et dure environ une heure et demie au total. L'accès se fait via un compte fourni par Odisee.

La fédération Bico s'est réunie à environ quatre reprises avec l'équipe d'Odisee dans le cadre de ce projet.

## h) Consultation avec la Fédération des AIS (FEDAIS)

Étant donné que la législation des AIS a changé en 2024, une réunion a eu lieu avec la FEDAIS pour en discuter ensemble et voir comment nos deux secteurs peuvent mieux collaborer. Cette nouvelle législation prévoit notamment davantage de subventions pour la réinstallation de publics spécifiques, y compris les personnes sans abri.

Grâce à cette réunion et à d'autres échanges plus petits, nous avons pu mieux comprendre leur nouvelle législation et des pistes de collaboration entre nos deux secteurs ont été proposées.

## i) Réunion sur la mission de recherche de Bruss'help

En 2024, Bruss'help n'était pas encore habilité à subventionner des demandes de financement externes pour la recherche. Aucune règle claire n'était encore établie à ce sujet. Lors de trois réunions préparatoires, la fédération Bico a participé aux discussions autour de trois thématiques principales : l'identité de Bruss'help, une proposition de procédure à suivre, et la création d'un comité scientifique. Parmi les questions abordées durant ces échanges figuraient notamment :

- Qui peut commander des études ? Qui les valide ? Sur base de quels critères ? Comment garantir l'objectivité des recherches ? Comment trouver le bon équilibre entre qualité, coût, délai et ampleur de l'étude ? Et enfin, qui sera chargé de la mise en œuvre concrète ?

Trois documents ont été élaborés : une procédure, un formulaire de demande et un modèle de convention. Ceux-ci ont été soumis pour approbation en 2024 au Conseil d'administration de Bruss'help. Après validation, le Conseil d'administration pourra, en fonction des budgets disponibles, décider de soutenir un ou plusieurs projets de recherche par an.

## j) Concertations dans le cadre du mémorandum

Dans le cadre de la présentation de son mémorandum, la fédération Bico a rencontré en 2024 le Ministre Dalle, la Ministre Van den Brandt, l'ensemble du groupe PS, Open VLD, Les Engagés, la N-VA, Vooruit.brussels et le PTB-PVDA. Les autres partis avaient déjà été rencontrés en 2023.

## k) Rencontre avec Communa

En 2024, la fédération Bico a rencontré Communa afin de discuter d'une éventuelle collaboration.

## l) Rencontre avec Olista

En 2024, une réunion a eu lieu avec Olista, qui a présenté son fonctionnement. Les possibilités de collaboration ont été explorées lors de cette rencontre.

## m) Rencontre avec la nouvelle directrice de Bruss'help

La fédération Bico a rencontré à deux reprises en 2024 la nouvelle directrice de Bruss'help, afin de lui présenter les positions et enjeux du secteur de l'aide aux personnes sans-abri.

## n) Rencontre avec Belrefugees

La fédération Bico s'est réunie deux fois en 2024 avec Belrefugees afin de discuter de plusieurs questions patronales.

## o) Réunion des membres de Feantsa

En 2024, un cycle de rencontres quadriennal a été initié entre les membres de la coupoles européenne Feantsa, afin d'échanger sur des thématiques communes. Ces membres proviennent de Flandre, de Bruxelles et de Wallonie, ce qui permet des échanges intercommunautaires enrichissants. La première réunion s'est tenue à Vienne en préparation de l'Assemblée générale annuelle. Lors de la seconde rencontre, les discussions ont porté sur les principales activités de Feantsa ainsi que sur les textes politiques émanant des différents niveaux de pouvoir (européen, fédéral et communautaire).

p) Appel à projets Innoviris « Applied PhD »

Dans le cadre du nouvel appel à projets d'Innoviris « Applied PhD », une collaboration a été envisagée entre l'Université d'Anvers et la fédération Bico. Une réunion a eu lieu avec une enseignante et une étudiante en Master de Travail social pour préparer une candidature commune.

Malheureusement, la fédération Bico n'a pas pu soumettre de proposition en raison des critères d'éligibilité fixés.

## De la politique générale à l'ordonnance et à l'arrêté d'Application

Bien que l'arrêté d'application de 2019 ait été modifié et soit entré en vigueur en 2023, il reste encore des éléments que le secteur doit clarifier avec l'administration et/ou le cabinet du ministre compétent. De plus, tous les services COCOM du secteur devaient également passer par le processus de reconnaissance avec des contrôles administratifs, qui n'étaient pas entièrement terminés à la fin de 2024. Cela a nécessité de nombreux échanges.

- a) Réunion administration COCOM – Fédération Bico  
– politique de qualité

Dans le cadre de l'article 27 de l'arrêté d'application, qui prévoit que tous les services agréés élaborent une politique de qualité avec un plan quinquennal, des échanges ont eu lieu en 2023 avec l'administration Vivalis pour discuter de la manière dont cette obligation devait être mise en œuvre. Une réunion supplémentaire a eu lieu avec l'administration au début de 2024 à ce sujet. L'administration nous a présenté leur projet de circulaire avant qu'il ne soit envoyé aux services.

- b) Réunion avec les services concernant leurs demandes d'agrément

En 2023, une réunion a été organisée par l'administration pour chaque type de service (6) afin de passer en revue toutes les normes auxquelles les services doivent se conformer. Pour chaque type de service, il existe des normes spécifiques, et parfois une circulaire supplémentaire est prévue pour les clarifier.

Grâce à ces groupes de travail, certaines règles de l'arrêté d'application de 2019 ont été clarifiées et les questions des services concernant leur contrôle par l'administration du COCOM ont été répondues.

En 2024, une nouvelle réunion a été organisée concernant ces règles, qui ont entre-temps été regroupées dans une circulaire pour tous les services faisant une demande d'agrément, à la demande des fédérations.

- c) Concertation concernant les frais d'hébergement des usagers dans les maisons d'accueil

Un arrêté relatif à la contribution financière des usagers des maisons d'accueil a été publié au Moniteur belge et est entré en vigueur en mars 2023.

Plusieurs CPAS ont estimé qu'il n'y avait pas eu suffisamment de concertation entre les maisons d'accueil et les CPAS avant la publication de cet arrêté et ont donc introduit un recours auprès du Conseil d'État. En 2024, le Conseil d'État a donné raison aux CPAS et a demandé à l'administration Vivalis d'organiser une nouvelle concertation entre les maisons d'accueil et les CPAS. Cela permettrait aux CPAS de formuler leurs remarques concernant l'arrêté et, le cas échéant, de les intégrer dans une nouvelle version de l'arrêté.

Fin 2024, l'administration Vivalis a organisé une réunion pour réunir les CPAS et les fédérations des maisons d'accueil afin de discuter de l'arrêté. Étant donné qu'il y avait eu des élections locales récentes

**2024**

**7 TYPES DE RÉUNIONS  
ET D'ÉCHANGES  
CONCERNANT  
LES ARRÊTÉS D'APPLICATION  
ET LE FINANCEMENT**

et que les autorités locales des CPAS allaient changer, il a été décidé que les discussions sur ce sujet seraient poursuivies en 2025, une fois que tous les nouveaux mandats politiques seront remplis.

#### d) Réunion avec Vivalis – accord non-marchand

La fédération Bico, en collaboration avec certains représentants des employeurs et des délégués syndicaux, a rencontré Vivalis pour discuter de l'accord non lucratif afin d'aborder les recrutements compensatoires.

#### e) Entretien Vivalis – procédure de plainte

En 2023, l'administration a entamé une réflexion interne sur la manière dont elle gère les plaintes concernant le fonctionnement des services COCOM. À cet effet, les fédérations ont été invitées pour un premier échange afin de voir ce qui existe déjà et quelles pistes intéressantes l'administration pourrait utiliser pour établir une procédure interne de traitement des plaintes.

#### f) Politiques

Après la rédaction du mémorandum, l'objectif était de rencontrer toutes les formations politiques démocratiques néerlandophones et francophones. En 2024, nous avons pu échanger avec Groen, le PS, le Ministre Dalle, le Ministre Van den Brandt, le PTB-PVDA, NVA, OpenVLD et les Engagés. En 2023, nous avons rencontré les autres partis. En 2024, nous avons également reçu plusieurs questions parlementaires, parfois transmises via Vivalis ou Bruss'help, et parfois adressées directement à la fédération Bico.

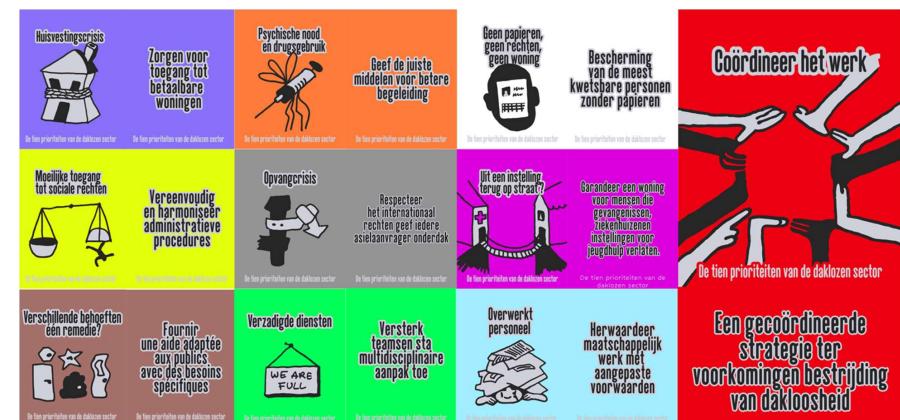
#### g) Médias

En 2024, la Fédération Bico a été contactée à plusieurs reprises par les médias (Bruzz, Nieuwsblad, De Standaard et De VRT-redactie)

## FOCUS : DÉBATS AVANT LES ÉLECTIONS DE 2024

Avec le groupe de travail des responsables de la plaidoirie et de la communication du secteur (voir ci-dessus), deux débats ouverts au public ont été organisés en préparation des élections de juin 2024. Les coorganiseurs étaient : Bico-Federatie, Brussels Platform Armoede, Odisee hogeschool, AMA-Federatie, New Samusocial, Alias, Dune, Smes, Diogenes, Spullenhulp, DoucheFLUX, l'Ilot, Infirmiers de rue. Pour chaque débat, nous avons eu environ 150 participants, incluant des citoyens ordinaires, des étudiants, des associations activistes, etc.

Les deux débats ont porté sur les dix priorités que le secteur avait déjà soumises dans une campagne de communication fin 2023 et début 2024 :



Le premier débat a eu lieu le 18 avril en français, avec pour thème « Pauvreté et sans-abrisme : Bruxelles, capitale de l'Europe ? », en présence des politiques suivants : Françoise De Smedt (PTB), Alain Maron (Ecolo), Delphine Chabbert (Parti Socialiste), Vincent De Wolf (Mouvement Réformateur), Christophe De Beukelaer (Les Engagés), Charles Hosten (Défi).



Le deuxième débat a eu lieu le 13 mai en néerlandais, intitulé « Brussel : Hoofdstad van armoede en thuisloosheid ? », avec les politiciens suivants présents : Elke Van den Brandt (Groen), Ans Persoons (Vooruit.Brussels), Benjamin Dalle (CD&V), Sven Gatz (Open VLD), Jan Busselen (PvDA), Cielte Van Achter (N-VA).



asbl Fédération Bico-federatie vzw  
Rue du Boulet 18 Kogelstraat – Bruxelles 1000 Brussel

IBAN BE67 0682 3366 9387  
N° d'entreprise – Ondernemingsnr. : 0478 734 689  
RPM Bruxelles – RPR Brussel

[info@federationbico-federatie.be](mailto:info@federationbico-federatie.be)  
[www.federationbico-federatie.be](http://www.federationbico-federatie.be)  
02 513 58 76

## CHAPITRE 3 : ORGANES DE CONCERTATION

2024 : 5 ORGANES DE CONCERTATION – 8 REPRÉSENTATIONS  
– 3 COMITÉS – 1 REUNION DE LIAISON - 53 RÉUNIONS

La Concertation régionale (Regio-Overleg) de l'Aide aux personnes sans-abri

La Concertation régionale est une plate-forme néerlandophone de concertation des institutions bruxelloises d'aide aux personnes sans-abri. Elle aborde tant les difficultés que les nouveaux projets du secteur. La Concertation régionale est organisée par le Kenniscentrum WWZ.

La Fédération Bico y représente ses membres et informe les membres de la Concertation de l'actualité du secteur.

En 2024, les points à l'ordre du jour comprenaient notamment : l'expertise du vécu, la Semaine des personnes sans-abri, la présentation du Forum des soins palliatifs, Kadans Anvers, Fair Ground Bruxelles, etc.

Au total, nous nous sommes réunis à trois reprises.

### Concertation FeBi

En 2024, la fédération Bico a été sollicitée par FeBi afin d'identifier les besoins du secteur et d'examiner les possibilités de collaboration concernant les formations proposées par les deux organisations. L'objectif est que FeBi puisse, à partir de 2025, soutenir financièrement l'échange de pratiques professionnelles, permettant ainsi à la fédération Bico d'élargir son offre à destination de ses membres.

### Concertation AMA - Fédération Bico

En février 2023, des représentants du Conseil d'administration de l'AMA et de la Fédération Bico, ainsi que leurs directeurs respectifs, se sont réunis pour discuter de la collaboration entre les deux fédérations.

Nous avons d'abord examiné la façon dont on pourrait intensifier notre collaboration à court terme, ce qui se traduit concrètement par des collaborations dans les domaines de la formation, du mémorandum et de la location d'un local commun. Pour mieux représenter notre secteur, cela nous semble être une étape logique.

À long terme, nous avons décidé d'étudier la possibilité de créer une fédération bruxelloise commune. La concrétisation de cette idée nécessitera plusieurs années d'exploration. Nous visons une solution qualitative qui profitera à l'ensemble du secteur bruxellois des sans-abri. De plus, des discussions seront menées avec les Conseils d'administration et les Assemblées générales des deux fédérations. Il a d'abord été demandé de donner mandat aux directions des deux fédérations pour explorer cette possibilité et examiner dans quelle mesure cette piste est soutenue au sein des fédérations, ainsi que les opportunités et les obstacles que cette réflexion comporte.

asbl Fédération Bico-federatie vzw  
Rue du Boulet 18 Kogelstraat – Bruxelles 1000 Brussel

IBAN BE67 0682 3366 9387  
N° d'entreprise – Ondernemingsnr. : 0478 734 689  
RPM Bruxelles – RPR Brussel

[info@federationbico-federatie.be](mailto:info@federationbico-federatie.be)  
[www.federationbico-federatie.be](http://www.federationbico-federatie.be)  
02 513 58 76

En 2024, les directions des deux fédérations se sont réunies à quatre reprises afin de définir des positions communes et de coordonner leurs services respectifs, dans une optique de complémentarité au bénéfice de leurs membres.

Elles ont également entamé une démarche pour trouver un espace de travail commun, avec pour objectif de renforcer la collaboration grâce à une plus grande proximité entre les équipes. L'installation dans un bureau partagé est prévue pour le début de l'année 2026.

Sans attendre cette échéance, des initiatives ont déjà été mises en place pour favoriser les échanges et la cohésion. Deux rencontres conviviales ont ainsi été organisées, autour d'un verre et dans une atmosphère détendue, afin de permettre aux équipes de mieux se connaître.

#### Concertation CAW Brussel - Fédération Bico

Depuis 2021, la fédération Bico et le CAW Brussel ont décidé de se rencontrer régulièrement pour discuter de l'actualité du secteur, échanger des informations et prendre des positions communes si nécessaire. La fédération Bico souhaite renforcer ses liens avec les institutions néerlandophones bruxelloises, qui avaient été quelque peu négligées ces dernières années.

En 2024, nous nous sommes réunis à quatre reprises.

#### Représentation SOM

SOM est une association pluraliste d'employeurs et de fédérations d'employeurs du secteur à profit social, visant à fédérer, représenter et soutenir les entreprises du secteur. Plus d'informations concernant les objectifs peuvent être trouvées plus loin dans ce rapport d'activités.

L'adhésion en tant que membre donne à la Fédération Bico la possibilité de siéger au comité de gestion du Fonds Social Maribel, du CP 319 et du Fonds Social 319.

La Fédération Bico a participé à une assemblée générale de SOM.

En 2024, nous nous sommes réunis à trois reprises afin de discuter, dans le cadre des mandats Bruxeo, de la préparation d'un bureau de conciliation entre l'employeur et le syndicat pour l'un de nos membres, un processus qui a représenté un investissement en temps considérable.

Par ailleurs, la fédération Bico a également formulé un avis au sein du Conseil consultatif flamand concernant l'accord de coopération sur le sans-abrisme.

#### Réunion de liaison fédérations/Bruss'help

En 2024, une réunion a eu lieu avec Bruss'help et les deux fédérations bruxelloises AMA et la Fédération Bico, afin d'échanger régulièrement sur l'actualité du secteur. La discussion de 2023 a entre autres porté sur le dispatching.

Le thème central était le masterplan

#### Représentation à la Commission Paritaire 319.00

En 2024, plusieurs sujets ont été abordés, notamment la convention collective relative à la contribution au fonds social, la convention collective sur la mobilité, la composition des fonds, une demande de conciliation ainsi que la prime de fin d'année.

La Fédération Bico intervient en tant qu'expert de terrain dans les négociations relatives aux CCT. La Fédération Bico connaît les griefs et exigences des institutions et a la possibilité, au cours de ces négociations, de défendre les intérêts des employeurs. La Fédération Bico obtient ainsi des informations de première main, ce qui est favorable pour la connaissance du secteur et sa transparence. La Fédération Bico est représentée dans la Commission Paritaire 319.00. Depuis 2021, Birger Blancke représente le secteur.

#### Représentation au Fonds Maribel Social

L'Association des Fonds Sociaux Fédéraux et Bicommunautaires du secteur non marchand, l'asbl FeBi, a été créée en 2002. Cette ASBL regroupe les activités des fonds de sécurité d'existence relevant des Commissions Paritaires ou Sous-Paritaires 319, 329, 330 et 331.

Le Fonds Maribel Social pour les Établissements d'Éducation et d'Hébergement Bicommunautaires (Bico 319) existe depuis 1999 et a été instauré par la Convention Collective de Travail (CCT) du 21 mars 2000. Le nom officiel du fonds est « Fonds Maribel Social pour les établissements et les services relevant de la Commission Communautaire Commune de la Région de Bruxelles-Capitale et relevant de la Commission Paritaire des maisons d'éducation et d'hébergement », en abrégé « Fonds Maribel CC-BC ».

Le Fonds a pour but : la gestion de la réduction des cotisations patronales en vue d'assurer le financement d'emplois supplémentaires (appelés Maribel Social) dans le secteur concerné.

Depuis septembre 2021, ce mandat est occupé par Birger Blancke.

En 2024, nous nous sommes réunis à quatre reprises, et les points suivants ont été inscrits à l'ordre du jour : le suivi de la création d'emplois, les modifications demandées par les institutions, le contrôle du volume de travail, le rapport annuel, etc.

#### Représentation dans le fond de formation pour les initiatives destinées aux groupes à risque

Le Fond Social est un fond de sécurité d'existence, géré paritairement par un Comité de gestion composé de membres de la Commission Paritaire compétente.

Le Comité de gestion décide de l'affectation des moyens pour favoriser l'emploi, embaucher du personnel et prendre des initiatives de formation pour des groupes à risque déjà embauchés dans le secteur ou qui pourraient l'être. Le but de ce fonds est de financer des initiatives d'embauche et de formation en faveur des groupes à risque tels qu'ils ont été définis dans la loi programme du 30 décembre 1988. Les moyens

financiers de ce fonds proviennent des cotisations patronales que les maisons d'accueil paient à l'ONSS et que l'ONSS reverse au fonds.

Depuis septembre 2021, ce mandat est occupé par Birger Blancke.

En 2024, nous nous sommes réunis à trois reprises pour discuter, entre autres, des demandes relatives aux projets d'accompagnement et de formation, de l'analyse des besoins en formation, du dispositif « apprendre et travailler à temps partiel », ainsi que de la boîte à outils sur le burn-out.

### Représentation à Bruss'Help

#### *Qu'est-ce que Bruss'Help ?*

Bruss'Help est une association de droit public mandatée par la COCOM, chargée de coordonner les dispositifs d'aide d'urgence et d'insertion aux personnes sans-abri en Région de Bruxelles-Capitale. Outil régional défini par l'Ordonnance du 18 juin 2018, Bruss'Help dispense un service à la population et aux acteurs de la santé et du social intervenant auprès des personnes sans-abri et mal logées.

Fondé en 2019, basé à Bruxelles, le centre rassemble des chercheurs chargés de mission et acteurs de changement spécialisés dans l'étude du sans-abrisme, la coordination de projets et la gestion des dispositifs de terrain.

Les missions sont plurielles : aide à la planification, étude de la problématique du sans-abrisme/mal logement, prospective, développement d'une approche préventive et l'orientation des personnes aidées vers des solutions durables (accès aux soins, aux droits sociaux, au logement, ...).

C'est un Observatoire du sans-abrisme : centre de documentation et d'archives, pôle de recherches qui rassemble chiffres, données et analyses produites en Région Bruxelloise. Il oriente les "solutions et l'anticipation".

### Présidence et Vice-Présidence

- ☞ Pierre Verbeeren (Président par intérim)
- ☞ Bram Fret (Vice-Président).

### Conseil d'Administration

- ☞ Birger Blancke (Fédération Bico),
- ☞ Christine Vanhessen (Fédération AMA),
- ☞ Pierre Verbeeren (Indépendant),
- ☞ Luc Detavernier (Représentant le Ministre Clerfayt),
- ☞ Catherine Morenville (Représentant le Ministre Maron),
- ☞ Xavier Van Cauter (Représentant le Ministre Vervoort),
- ☞ Cédric Verschooten (Représentant le Ministre Gatz),

- ☞ Bram Fret (Représentant la Ministre Vandenbrandt),
- ☞ Muriel Allart (Smes),
- ☞ Angela Vandewiel (SAAMO).

A l'agenda du conseil d'Administration se trouvaient, entre autres : le Masterplan, les ressources humaines, les notes du CU/CI, la convention régionale, la situation de la Gare du Midi, etc.

En 2024, nous nous sommes réunis à huit reprises.

En 2024, la fédération Bico a également siégé au sein du jury chargé du recrutement du nouveau directeur de Bruss'help, dans le cadre duquel cinq réunions ont été organisées.

### Commissaires au Gouvernement et Invités Permanents

- ☞ Bénédicte Hendrick,
- ☞ Gudrun Willems (Représentant les Ministres de la Santé et du Social),
- ☞ Kenza Yacoubi (Représentant le Ministre Président),
- ☞ Nathalie Noël (Invitée permanente représentant le Ministre du Budget pour les compétences COCOM).

### Assemblée Générale

- ☞ Morgane Lobjois (CPAS de Bruxelles),
- ☞ Harold Peeters (CPAS d'Anderlecht),
- ☞ Gregory Jacques (CPAS de Woluwé Saint Lambert),
- ☞ Laurence Noël (Observatoire de la Santé et du Social),
- ☞ Lieven Devisscher (Netwerk tegen armoede netwerk tegen armoede),
- ☞ Nicolas Dekuysshe (Forum Bruxelles contre les inégalités),
- ☞ Fédération des CPAS - Brulocalis,
- ☞ Céline Nieuwenhuys (Fédération des Services Sociaux),
- ☞ Mathieu Debacker (SMES-B),
- ☞ Sébastien Roy (New Samusocial),
- ☞ Cecile Vanden Bossche (PFCMS).

Lors de l'Assemblée générale, plusieurs points ont été présentés, dont le rapport annuel, les comptes et le bilan 2024, le plan d'action 2024, le rapport du commissaire aux comptes, ainsi qu'un état des lieux du Masterplan, etc.

En 2024, deux réunions ont eu lieu.

Par ailleurs, le mandat de la fédération Bico arrivait à échéance en 2024. Celle-ci a été réélue à l'unanimité pour un nouveau mandat de cinq ans.

## Représentation au sein de la Feantsa (European Federation of National Organisations Working with the Homeless)

La FEANTSA est la Fédération Européenne des Associations Nationales Travaillant avec les Sans-Abris, et est la seule ONG européenne qui se concentre exclusivement sur la lutte contre le sans-abrisme. L'objectif ultime est de mettre un terme au sans-abrisme en Europe.

Crée en 1989, la FEANTSA rassemble des services à but non lucratif qui viennent en aide aux personnes sans-abri en Europe. Elle compte 130 organisations membres venant de 30 pays, dont 28 États membres de l'UE. Il s'agit principalement de fédérations nationales ou régionales.

La FEANTSA vise à mettre un terme au sans-abrisme en :

- Engageant un dialogue constant avec les institutions européennes et les gouvernements nationaux et régionaux afin de promouvoir le développement et la mise en œuvre de mesures efficaces pour lutter contre le sans-abrisme.
- Réalisant et diffusant des études.
- Promouvant et facilitant l'échange d'informations, d'expériences et de bonnes pratiques en vue d'améliorer les politiques et pratiques.
- Eliminant les stéréotypes et sensibilisant le public sur la complexité du sans-abrisme et sur la nature pluridimensionnelle des problèmes rencontrés par les sans-abris.

Les organismes décisionnels de la FEANTSA sont :

- L'Assemblée générale, composée de tous les membres effectifs, qui se réunit une fois par an ;
- Le Conseil d'Administration, composé d'un représentant par pays comptant au moins un membre effectif, qui se réunit trois fois par an ;
- Le Comité exécutif, qui est élu par le CA (maximum 7 membres) et qui inclut le Président, deux Vice-présidents, le Trésorier et le Secrétaire. Il se réunit également trois fois par an.

La Fédération Bico est devenue membre de la Feantsa en 2019.

En 2024, la fédération Bico a été présente à cinq reprises : lors de l'Assemblée générale ainsi qu'à différents événements organisés par Feantsa.

## Représentation au Conseil Consultatif de la santé et de l'aide aux personnes de la Commission Communautaire Commune

Le Conseil Consultatif de la santé et de l'aide sociale de la Commission Communautaire Commune est réparti en différentes commissions. L'une d'entre elles concerne l'aide aux personnes (institutions et services pour personnes âgées, personnes handicapées, la famille et l'action sociale).

Brigitte Houtman a été nommée vice-présidente du bureau et de la section institutions et services d'aide de l'action sociale et représente la Fédération Bico. Laurent Demoulin est son suppléant pour la section. Ils sont nommés pour cinq ans et leur mandat est renouvelable. En 2019, il a été décidé que Birger Blancke reprendrait le mandat de Brigitte Houtman. Ce transfert a eu lieu en 2022 et il assumera le mandat de vice-président du conseil consultatif.

Cette section a pour mission de donner des avis, soit d'initiative, soit à la demande du Collège Réuni, notamment sur l'agrément, la prolongation ou le retrait de l'agrément et la fixation des subventions aux centres d'aide aux personnes en charge de l'accueil social et aux centres et services pour adultes en difficulté, les conditions d'intervention dans les frais d'entretien et de traitement des personnes atteintes de maladies sociales et les améliorations possibles dans le domaine de la politique de l'action sociale.

La section est composée de représentants des pouvoirs organisateurs des services et/ou institutions concernés, de représentants du personnel occupé dans ces services et/ou institutions, de représentants des usagers, notamment des usagers des services, ainsi que d'organismes d'assurance dans le cadre de la législation sur l'assurance maladie invalidité, et de personnes particulièrement qualifiées n'appartenant pas aux autres catégories.

Le Collège a demandé aux différentes sections du Conseil Consultatif de travailler de concert autour de différentes thématiques, afin de donner aux défis de la Région un caractère transversal et de les rapprocher de la population.

En 2024, nous nous sommes réunis à sept reprises avec le département de l'action sociale, principalement concernant les reconnaissances dans le secteur de l'aide aux personnes sans abri. Le bureau du sans-abrisme s'est également réuni régulièrement avec le bureau de la santé afin d'émettre des avis communs. Ces réunions se sont tenues principalement en ligne.

## Représentation au New Samusocial

Le Samusocial apporte une aide d'urgence (hébergement, équipes mobiles d'aide, soins médicaux et accompagnement psychosocial) gratuite aux personnes sans-abri de Bruxelles. L'objectif est de soulager la personne aidée et de lui proposer un accompagnement personnalisé vers des solutions de sortie de rue.

Le Samusocial est mandaté chaque année pour le Plan Hiver qui accueille plus de 1.000 personnes sans-abri par nuit à Bruxelles. L'aide apportée est immédiate, via l'action des équipes mobiles ou au sein des centres d'accueil d'urgence. Mais celle-ci se conçoit cependant dans une perspective d'accompagnement, parfois au très long cours afin de dégager des solutions réalisistes de sortie de rue pour les personnes aidées.

Le Samusocial a développé différents dispositifs d'hébergement pour offrir l'encadrement et l'accompagnement les plus adapté à la situation de la personne aidée. En 2019, le Samusocial a été transformé en un nouvel organisme de droit public, le New Samusocial. Suite à cette transformation, les statuts ont été modifiés conformément à la nouvelle ordonnance et aux nouveaux arrêtés d'application.

En conséquence, les objectifs, la mission, l'Assemblée Générale et le Conseil d'Administration ont également changé.

Les quatre missions principales du New Samusocial :

- Accueil et hébergement des personnes sans-abri orientées par le dispatching du coordinateur des dispositifs d'urgence et des dispositifs d'insertion ;
- Orientation et accompagnement des personnes sans-abri hébergées vers Bruss'Help ;
- Participation aux concertations organisées dans le cadre de l'accompagnement des personnes sans-abri et du travail de réseau

Dans cette nouvelle configuration, la Fédération Bico participe à l'assemblée générale du New Samu Social depuis 2019. Nous nous sommes rencontrés une fois en 2022, où les règles d'évaluation, le rapport annuel 2022, le compte de résultat 2022 et le budget 2023 figuraient à l'ordre du jour.

#### Comité d'insertion sociale et comité d'urgence

En 2021, Bruss'Help a mis en place les différents comités imposés par l'ordonnance : la Commission de Coordination Limitée et Plénière ainsi que les Comités d'Urgence et d'Insertion Sociale.

Le comité d'insertion sociale et le comité d'urgence se réunissent trimestriellement et sont des organes consultatifs sur des sujets/thèmes proposés par le Conseil d'Administration de Bruss'Help. Cependant, ils ont également la possibilité de formuler eux-mêmes des propositions sur les sujets à discuter, mais le pouvoir de décision ultime appartient au Conseil d'Administration de Bruss'Help. S'ils le souhaitent, les comités peuvent faire appel à des experts externes en fonction des sujets à traités.

En 2021, les commissions ont été mandatées pour émettre des avis concernant le monitoring, le dispatching et le plan de relance.

Plusieurs projets sont en cours au sein des Comités d'Urgence et d'Insertion Sociale (élaboration d'un monitoring des places disponibles et des profils de personnes ; élaboration d'un protocole « Plan Hiver » au sens large du terme ; réforme du dispatching ; plan de relance et redéveloppement, suivi des nouveaux projets innovants et des processus d'insertion par le logement).

Intérêts généraux :

- La composition des Comités est déterminée par le Conseil d'administration de Bruss'help.
- Les Comités prévoient un moment d'évaluation tous les deux ans, dans le but d'évaluer l'opération et de l'ajuster si nécessaire.
- Différents groupes de travail seront issus des Comités en fonction des sujets à traiter.

Le comité est composé d'un représentant du Conseil d'administration de Bruss'help, des fédérations AMA, BICO et de la Fédération des CPAS, des sans-abris et de BRULOCALIS. La composition de ces comités peut évoluer progressivement, sous réserve de l'approbation du Conseil d'Administration. Si nécessaire et en fonction des sujets en discussion, des experts externes peuvent être invités pour des consultations spécifiques.

Divers groupes de travail, issus de ces comités rendent compte aux Comités de l'état d'avancement des

consultations. La méthodologie et la composition de ces groupes de travail relèvent de la responsabilité de Bruss'help et visent à impliquer l'ensemble des services actifs sur le terrain.

En 2024, les points suivants ont été abordés :

- Les permissions pénitentiaires et leur impact sur le secteur
- L'état d'avancement du Plan directeur
- L'action sectorielle : SOS : Secteur social hors service
- L'adresse de référence
- Les places de couchage pour les familles, les besoins prioritaires et la saturation des dispositifs
- Les modifications législatives pour les CPAS : un nouveau quota pour les personnes sans abri
- Présentation du projet MIVB Maraude
- La gestion du comité, un règlement intérieur
- Les places d'hiver / Froid extrême
- Etc.

En 2024, nous nous sommes réunis 8 fois et la Bico-Federatie était présente à chaque rencontre. De plus, la Bico-Federatie a participé aux groupes de travail concernant la proposition de nouvelle composition des comités à partir de 2024 avec un nouveau règlement intérieur, ainsi qu'un groupe de travail visant à organiser une action pour tirer la sonnette d'alarme sur la crise de l'accueil et la fatigue des travailleurs sociaux du secteur. Ce dernier groupe de travail a conduit à une action le 13 mars, où de nombreux services de notre secteur ont interrompu leur travail (voir Focus Action SOS).

#### Comité de coordination restreint

Le comité de coordination restreint a pour objectif d'élaborer un plan stratégique régional pour l'éradication du sans-abrisme (Masterplan).

Le Comité de Coordination restreint est composé de représentants du Conseil d'Administration de Bruss'help, des services du Collège Réuni de la CoCom, de l'Observatoire de la Santé et du Bien-être, des Comités d'Urgence et d'Insertion Sociale, des sans-abris, des fédérations AMA et BICO et de la Fédération des CPAS.

En 2024, l'objectif principal était le Masterplan, qui est une stratégie couvrant la période de 2024 à 2029 visant à résoudre le problème du sans-abrisme. Cette stratégie couvre une période de 6 ans. Le Masterplan est le résultat d'un large processus de consultation et de co-création dirigé en 2024 par Bruss'help et son Comité restreint.

Plus de 200 professionnels et personnes ayant de l'expérience dans le sans-abrisme y ont contribué. Il s'agit d'un effort collectif exceptionnel. Le Comité restreint a d'abord défini une méthodologie de travail s'appuyant sur le travail déjà réalisé, y compris dans d'autres pays, et a sélectionné 3 stratégies existantes pour guider cette méthode :

- Les 4 niveaux de prévention de l'Organisation mondiale de la santé,
- Les 5 objectifs identifiés par la Feantsa,
- La Déclaration de Lisbonne déterminant les ambitions européennes.

Ces stratégies ont établi le cadre. Le Comité restreint a ensuite organisé trois jours de réflexion sous forme de dialogues participatifs. Le secteur du sans-abrisme, des secteurs connexes (logement, aide à la

jeunesse, santé et santé mentale, maisons de justice, addictions, migration, violence domestique), ainsi que les bénéficiaires et les personnes ayant une expérience ont été invités. Ces 3 jours de dialogues participatifs ont conduit à entendre une douzaine d'experts et à discuter des quatre niveaux de prévention de l'OMS et des 5 objectifs de la FEANTSA - d'abord pour établir un diagnostic (jour 1), puis pour identifier les ressources disponibles (jour 2), et enfin pour identifier les ressources nécessaires mais insuffisantes ou manquantes (jour 3). Sur base des matériaux collectés, Bruss'Help a élaboré une première ébauche du Masterplan qui a été présenté fin août 2023.

Ensuite, ce draft a été :

- Révisé depuis septembre 2023 au sein du Comité Restreint (10 séances de travail),
- Réédité par les membres sur la base des débats et des contributions,
- Discuté dans une vingtaine de cercles associatifs et comités de direction d'organismes fédéraux, communautaires ou régionaux.

En 2024, le Masterplan a été finalisé et présenté au Conseil d'Administration de Bruss'help ainsi qu'à tous les acteurs bruxellois, associations, services publics, politiciens, locaux, régionaux ou nationaux, de tous les secteurs concernés par le sujet. Le Masterplan sera évalué et révisé en 2025 et 2027 pour tenir compte de l'évolution du contexte, des nouvelles propositions des acteurs et des résultats obtenus. Des réunions ont également eu lieu avec les administrateurs de Bruss'help pour en discuter en détail.

Dans le cadre du Masterplan, la Fédération Bico a participé à 10 réunions/rendez-vous, dont la présentation du Masterplan aux partis politiques Les Engagés et le MR.

### Comité de Coordination plénière

Bruss'help est responsable de l'organisation et de la présidence d'un Comité de Coordination Plénier, qui

« Au moins une fois par an, Bruss'help organise et préside un Comité de Coordination. Ce Comité de Coordination réunit les centres, les CPAS, l'Observatoire de la Santé et du Bien-être de Bruxelles-Capitale et tout autre acteur public ou privé dont Bruss'help jugerait la présence utile afin de remplir la mission du Comité de Coordination. » (Art 86 §1)

« Organiser des concertations avec le secteur de l'aide aux sans-abris, ainsi qu'avec tout autre acteur public ou privé, y compris obligatoirement les associations où les pauvres ont la parole, dont la présence à ces concertations est jugée utile. » (Art 89 7°)

Rôles et composition du Comité de Coordination Plénier :

- Se réunit au moins une fois par an autour de la vision de Bruss'help. Ce dernier souhaite pouvoir construire les chaînons manquants de la prévention et de l'intervention sociale, pour aider la Région de Bruxelles-Capitale à éradiquer le sans-abrisme et l'habitat précaire.
- Il permet à Bruss'help de promouvoir la coopération entre partenaires internes et externes, autour d'un événement intersectoriel annuel. Le contenu est préparé en Comité de Coordination restreint et suit la construction du Masterplan pour réduire et éliminer le sans-abrisme. Les membres ont la possibilité de fournir des conseils et de formuler des propositions sur les lignes d'action pour l'année à venir.
- Les membres proviennent du secteur de l'aide aux sans-abris, des secteurs connexes, de l'Etat, des autorités locales, régionales et fédérales. Cela inclut toutes les structures ayant une convention ou un agrément de la CoCom, de la COCOF, de la Région ou VGC, les fédérations AMA et BICO, Knowledge Center WWZ, CAW Brussel, Huis voor Gezondheid, la Plateforme de

Concertation Soins de Santé Mentale (PFSM), le Rassemblement Bruxellois pour le Droit à l'Habitat (RBDH), la Fédération des Services Sociaux, BRUSANO, tous les CPAS de la Région de Bruxelles-Capitale, la Fédération des CPAS, BRULOCALIS, FEDITO, le Comité Bruxellois Aide aux Justiciables, les autorités Pénitentiaires, le Président du Tribunal de Première Instance (pour les juges de paix), la Chambre des Huissiers, Actiris, Bruxelles Logement, la Fédération des Agences Immobilières Sociales, des organisations où les pauvres prennent parole.

L'extension de la composition est possible après approbation par le Conseil d'administration de Bruss'help.

Une fois par an, le Comité Coordination Plénière réunit tous les acteurs publics et privés impliqués dans la lutte contre le sans-abrisme à travers un événement intersectoriel, avec pour objectif central l'élaboration de ce plan régional.

## FOCUS : Action sectorielle - SOS : Social service Out of Service

Après avoir constaté que l'interpellation des décideurs politiques via les canaux traditionnels donnait peu de résultats, les associations de première ligne, les fédérations sectorielles et les organisations faîtières ont décidé d'organiser une action plus visible. Près de 60 organisations, services et fédérations ont participé.

Toutes les organisations ont été invitées à demander à leurs employés de ne pas effectuer leur travail habituel pendant une heure symbolique et de proposer une activité représentant une interruption de travail.

Pour symboliser et faire connaître ce moment, il leur a été demandé de prendre une photo de leur équipe pendant cette interruption de travail et de l'envoyer afin de créer une compilation. Le symbole de l'action était "S.O.S." et le titre était : "SOS : Social service Out of Service". Les photos devaient refléter ce message avec un code couleur (rouge/orange/blanc), des gilets de sauvetage et des bouées, un SOS écrit avec les membres de votre personnel vu du ciel, etc.

En plus de l'action, une lettre a été envoyée aux ministres Vervoort et De Croo (voir ci-dessous). La Bico-Fédératie faisait partie du groupe de travail chargé de l'organisation de l'action, de la rédaction et de l'envoi de la lettre, a partagé toutes les informations avec ses membres et a été le contact presse pour répondre aux questions le jour de l'action.

À la suite de l'action, le cabinet du ministre-président Rudi Vervoort a reçu les fédérations AMA et Bico. Une personne du cabinet d'Alain Maron était également présente. Le secteur leur a montré les difficultés rencontrées et a souligné que des réponses fortes à court et à long terme étaient nécessaires. Nous avons déjà reçu une réponse intéressante à l'une de nos revendications. Le gouvernement bruxellois a décidé d'introduire un quota pour l'attribution de logements sociaux (SISP) spécifiquement aux personnes sans-abri accompagnées par les services de notre secteur.

De plus, lors de la réunion avec le cabinet Vervoort, les difficultés concernant le travail social dans notre secteur ont également été abordées, ainsi que le refinancement de certaines places via les Brussels Deals. Cela concerne notamment la réintégration de Trainhostel par Fedasil et de nouveaux accords pour les mois à venir concernant le financement des places, en concertation avec BxlRefugees, la Croix-Rouge et Samusocial.

Il a également été plaidé pour une meilleure reconnaissance des travailleurs sociaux dans notre secteur et toutes les autres revendications figurant dans notre mémorandum.

Aperçu des médias de l'action :

- Sud Info (Belga) : <https://www.sudinfo.be/id806389/article/2024-03-13/le-secteur-social-en-arret-de-travail-lance-un-sos-quant-la-crise-du-sans>
- DH : <https://www.dhnet.be/regions/bruxelles/2024/03/13/le-secteur-de-l'aide-aux-personnes-sans-abri-arretera-le-travail-durant-une-heure-mercredi-T2GMOO7PVRBHNJN5DC5BIJGXRI/>
- BX1 (matinale + compléments + JT) : <https://bx1.be/categories/news/le-secteur-de-l'aide-aux-sans-abris-en-pause-ce-midi-les-equipes-sont-sur-les-rotules-on-demande-du-renfort/>
- RTBF (radio et article site) : <https://www.rtbf.be/article/bruxelles-le-secteur-daide-aux-personnes-sans-abri-en-arret-de-travail-on-lance-un-sos-aux-autorites-11343023>

- RTBF (vidéo au JT) : <https://www.rtbf.be/article/200-places-supplémentaires-dans-les-centres-d'accueil-d'urgence-a-bruxelles-11343712>
- LN24 (vidéo au JT) : <https://www.ln24.be/videos/2024/03/13/sans-abrisme-les-travailleurs-alertent-sur-une-situation-critique-xxmssk/>
- Het Laatste Nieuws : <https://www.hln.be/brussel/dakloosheidscrisis-uitgeputte-sector-legt-het-werk-een-uur-neer-als-symbolische-noodkreet-voor-menswaardig-bestaan~ae41baa8/?referrer=https%3A%2F%2Fwww.google.com%2F>
- VRT (via Buzz) : <https://www.vrt.be/vrtnws/nl/2024/03/13/hulpsector-voor-daklozen-slaakt-hulpkreet-werklast-onhoudbaar/>
- Buzz : <https://www.buzz.be/actua/samenleving/hulpsector-voor-daklozen-slaakt-hulpkreet-werklast-onhoudbaar-2024-03-13>
- Bx1: <https://bx1.be/categories/news/3-des-nouveaux-logements-sociaux-reserves-aux-sans-abris-des-2025/>



Lettre aux ministres :

Monsieur le Premier Ministre,  
Monsieur le Ministre-président de la Région de Bruxelles-Capitale,

Aujourd'hui, 13 mars 2024, pour la première fois en cinq années marquées par la gestion de crises à répétition, les travailleur.se.s des secteurs de l'accueil et de l'accompagnement des publics sans abri seront en arrêt de travail. Dans l'ensemble du réseau d'aide, l'arrêt de travail sera suivi de 11h00 à 12h00.

2.144.000 Belges, soit 18,7% de la population, courent un risque de pauvreté ou d'exclusion sociale. C'est ce qui ressort des chiffres de la pauvreté pour l'année 2022, selon Statbel. A Bruxelles aujourd'hui, 415.000 personnes - soit 34% de la population bruxelloise - risquent de sombrer dans la grande pauvreté. Parmi celles-ci, plus de 7000 personnes sans-abri et mal-logées étaient dénombrées par Bruss'help en octobre 2022, soit + de 18% par rapport à 2020.

Dans un contexte d'aggravation sans précédent des inégalités sociales et de santé, le nombre de personnes qui font appel aux services est en hausse constante. Aujourd'hui, l'ensemble du secteur tire la sonnette d'alarme, en pointant 4 constats de mise sous haute tension des lignes d'aide et avance 4 propositions.

#### LES CONSTATS

##### #1 Une (sur)saturation de l'ensemble des dispositifs d'accueil d'urgence et d'insertion

Le secteur du sans-abrisme fonctionne en flux tendu depuis des années et ce, dû notamment à la précarisation de la population bruxelloise. Par ailleurs, la politique fédérale de non-acceuil des demandeurs d'asile qui sévit depuis 2021 accroît la pression sur l'ensemble du secteur, obligeant les organisations à des choix cornéliens qui mettent en péril les personnes non-acueillies. En parallèle, l'inaccessibilité au marché du logement pour une grande partie de la population précarisée entrave fortement les perspectives d'avoir un "chez-soi", bloquant ainsi les personnes en rue, dans des centres d'urgence ou d'accueil.

Nous sortons d'un nouvel hiver qui, une fois de plus, a vu de nombreuses personnes dormir en rue et ce malgré l'activation du Plan Grand Froid, démontrant que la gestion de crise permanente ne se suffit pas à elle-même.

##### #2 Mise en concurrence des publics qui remet en cause le principe d'inconditionnalité

Le réseau d'aide souffre d'une mise en concurrence constante, aussi bien entre les différents publics de personnes sans-chez-soi (demandeurs de protection internationale, personnes sans-abri, femmes, enfants, hommes isolés, personnes sans titre de séjour régulier, etc.), qu'entre les organisations et les projets, ce qui vient finalement fragiliser un système déjà ésoufflé. En effet, les équipes sociales se retrouvent quotidiennement confrontées à des dilemmes inhumains, de savoir qui laisser sur le côté : une femme et son enfant en bas-âge ou un homme isolé atteint d'une pathologie grave ? Cette compétition destructrice ne fait qu'augmenter les tensions et la violence dans les centres et en rue. La politique de non-acceuil n'a fait que renforcer ce phénomène via le financement de places d'accueil qui ciblent certains publics en fonction d'un statut administratif sans tenir compte du critère de vulnérabilité. Les dilemmes des équipes de terrain ne s'en trouvent que plus exacerbés.

##### #3 Augmentation généralisée de la violence dans les structures d'aide et d'hébergement

Le réseau d'aide aux personnes sans chez-soi est confronté à plusieurs situations alarmantes en termes de violences : sur et entre les publics et par ricochet sur les équipes. Même si ce phénomène n'est pas

nouveau, il s'est accentué et complexifié. Les violences institutionnelles que vivent les sans-abri et les sans chez-soi renforcent le cercle vicieux : l'absence de perspectives de sorties de rue, le manque de ressources qui conduit par exemple les CPAS à être toujours moins faciles à joindre, les services pour personnes sans abri à être moins inconditionnels dans leur accueil, la police à être moins diplomate dans ses interventions, etc. De plus en plus d'ayants-droits sont très abimés par la vie en rue ou sans chez-soi : problèmes de santé mentale, d'alcoolisme, de consommation de drogues, etc.

Face à ces situations, un sentiment d'impuissance s'installe chez certains usagers et touche les équipes de terrain. Toutefois, celles-ci gardent une volonté ferme de trouver les moyens adéquats afin de continuer leur mission dans des conditions dignes pour les publics et les professionnel.les.

##### #4 Épuisement généralisé des équipes

Politique de non-acceuil, assuétudes, crise du logement abordable, saturation des dispositifs d'urgence et d'insertion, violences conjugales et intrafamiliales, problématiques de santé mental, etc. : les situations de crise s'enchâînent et ne laissent aucun répit aux équipes de terrain. Engagées au quotidien dans la lutte contre le sans-abrisme, les travailleur.se.s du secteur s'activent à flux tendu et sont éprouvés par l'ampleur des problématiques rencontrées et le manque de solutions à proposer. Cela entraîne un turnover important des équipes ainsi que des difficultés à engager du personnel (liées également aux métiers en pénurie et à la précarité de nombreux contrats dans le secteur, imposée par les politiques de financement).

#### DES PROPOSITIONS POUR SORTIR DES LOGIQUES D'ÉPUISÉMENT

Si rien n'est fait, le réseau d'aide ne sera plus en mesure de répondre aux demandes alors même qu'elles montent en flèche. La situation est à ce point dégradée qu'il devient impératif d'avoir un réel engagement politique tout en dégageant des nouvelles lignes budgétaires. La persistance d'une telle situation de sous-financement engendre un sentiment de lassitude parmi les professionnels des secteurs de l'aide et des soins.

En agissant sur les déterminants sociaux qui plongent les populations en grande précarité, on diminue de facto les besoins d'aides et de soin et la pression sur les services sociaux et de santé. Il est essentiel de développer une approche holistique dans toutes les politiques, en responsabilisant chaque secteur de l'action publique. Agir sur des déterminants comme les revenus, le logement, les conditions de travail, l'accès à des environnements sains, l'accès aux titres de séjour, l'éducation semble primordial dans le contexte actuel de crises à répétition. Nos propositions s'inscrivent dans cette logique.

##### #1 Un renforcement de la prévention : porte de sortie du sans-abrisme

Nous appelons à développer et soutenir la concertation avec les différents secteurs afin de renforcer la prévention du sans-abrisme ainsi qu'à l'augmentation, à la fois des capacités d'accueil pour absorber la demande croissante de personnes en rue. Enfin, seul le développement urgent de solutions de relogement abordables et durables permettra de donner des perspectives d'avenir aux personnes et de diminuer les chiffres du sans-abrisme.

Ces augmentations doivent être couplées d'un renforcement de l'accompagnement et de l'insertion afin d'apporter des solutions structurelles vers la sortie du parcours d'errance ou de "sans chez-soi".

##### #2 Un accueil digne pour tous les publics et priorisation, le cas échéant, sur base de la vulnérabilité

Nous appelons à des solutions d'accueil à hauteur des besoins et la garantie que personne ne soit laissé.e pour compte et sans solution de logement. L'hébergement veillera à prioriser les personnes vulnérables : familles et personnes avec enfants, femmes seules, hommes et femmes avec besoins médicaux. La vulnérabilité doit rester le critère de priorisation des publics, sans considération du statut administratif des personnes.

Le Brussels Deal (= financement du Fédéral vers la Région bruxelloise pour pouvoir renforcer sa capacité d'accueil et ainsi pallier aux failles de l'Etat de droit, dans sa non-prise en charge des DPI), couvrant aujourd'hui un grand nombre de places d'hébergement d'urgence en Région bruxelloise, doit, lui aussi, intégrer le principe d'inconditionnalité des publics.

### #3 Renforcer le rôle de planification stratégique pour prévenir les crises

Le sans-abrisme n'est, par définition, pas une crise. Il faut nécessairement sortir d'une gestion de crise permanente, qui épuise les ressources (humaines, financières, matérielles, etc.) et brûle les énergies nécessaires à l'élaboration d'un réel plan de sortie du sans-abrisme.

Nous appelons à un renforcement du rôle de programmation du secteur : planification et anticipation permettent une meilleure intervention. L'annualisation de l'offre et l'activation de ressources-tampons (buffer) permettent, en cas de nécessité, de créer et de renforcer des réponses dignes, durables et adaptées aux défis posés par le sans-abrisme.

### #4 Renforcement des services et valorisation du personnel du secteur social-santé

Face à la pénurie de travailleur.se.s sociaux et aux conditions de travail de plus en plus difficiles, nous appelons à renforcer et revaloriser les équipes du secteur social-santé, afin de garantir une aide psychomédico-sociale de qualité. Nous appelons à des modes de financement qui permettent la sécurisation de l'emploi (pour éviter la précarité des CDD) et qui considèrent la possibilité de formation destinée aux membres des équipes.

Cette revalorisation passe par :

- La garantie des financements structurels pour les missions d'intérêt général de base et de support sur la base des besoins actuels et futurs ;
- L'indexation automatique des financements est une nécessité minimale qui n'est actuellement malheureusement pas toujours garantie ;
- Le paiement des subventions dans des délais raisonnables : Les moyens financiers engagés doivent être liquidés en avance, le plus tôt possible, pour permettre aux organisations de l'aide et des soins de mener et poursuivre leurs activités.

Messieurs les ministres, c'est en désespoir de cause que nous nous adressons à vous aujourd'hui. Nous avons besoin que la problématique soit prise en considération au plus haut niveau car nos canaux traditionnels de relais ne permettent plus de solutionner un problème devenu trop important. En effet, cette situation alarmante n'est plus de la responsabilité d'un-e Ministre ou d'une Région mais doit être la responsabilité de tous. Nous plaçons notre confiance en votre écoute et restons à votre disposition pour approfondir ensemble et mettre en place des solutions.

Dans l'attente d'une réponse de votre part, nous vous prions, Messieurs, de bien vouloir recevoir nos plus respectueuses salutations,

**Signé par les 60 organisations ayant participé à l'action.**

## CHAPITRE 4 : FORMATIONS, JOURNEES D'ETUDE, RECHERCHES ET ÉTUDIANTS

### Journée Bico – Débat

La fédération Bico a célébré en 2022 ses 20 ans d'existence en tant qu'ASBL. Ce fut l'occasion idéale pour lancer la première édition de la Journée Bico. À la demande de nos membres et des travailleurs sociaux du secteur, cet événement a été conçu comme un moment d'échange autour de l'aide aux personnes sans abri à Bruxelles, dans un cadre convivial.

La deuxième édition de cette journée s'est tenue le 20 février 2024, grâce au soutien de la COCOM. Ce fut une nouvelle opportunité de rassembler les acteurs du secteur et les secteurs connexes autour de la thématique du sans-abrisme à Bruxelles.

Dans le contexte des élections européennes, fédérales et régionales à venir en Belgique, nous avons choisi pour thème : « **Luttons ensemble contre le sans-abrisme : Recommandations, plaidoyer et sensibilisation** ». La journée a débuté par une présentation de notre mémorandum aux responsables politiques, suivie d'un débat, puis d'un moment d'échange informel autour d'un verre.

Tous les partis démocratiques francophones et néerlandophones bruxellois traditionnels ont été invités : PS, Ecolo, MR, PTB/PVDA, Les Engagés, DéFI, Vooruit, Groen, Open VLD, CD&V et N-VA. Tous ont répondu positivement à l'invitation, à l'exception de DéFI.

Le 20 février, dix personnalités politiques étaient présentes :

- Frederik Ceulemans (Open VLD)
- Latifa Aït-Baala (MR)
- Jan Busselen (PTB/PVDA)
- Farida Tahar (Ecolo)
- Anton Schuurmans (CD&V)
- Christophe De Beukelaer (Les Engagés)
- Els Rochette (Vooruit.brussels)
- Delphine Chabbert (PS)
- Gilles Verstraeten (N-VA)
- Juan Benjumea Moreno (Groen)

Plus de 120 personnes se sont inscrites à l'événement et environ 100 ont participé le jour même. Le public était principalement composé de professionnel.le.s de l'aide aux personnes sans abri, mais aussi de représentantes d'autres secteurs, de personnes concernées, d'étudiantes ainsi que de membres d'administrations et de cabinets politiques. Cette participation importante a été rendue possible grâce à l'envoi de quatre newsletters à plus de 800 contacts, à des invitations personnalisées par mail, ainsi qu'à une promotion via les réseaux sociaux (principalement LinkedIn).

Les thématiques abordées lors de cette journée reflètent les axes clés du plaidoyer de la fédération : L'accès à un logement durable pour les personnes sans-abris, le renforcement des équipes et la revalorisation du travail social, l'accueil digne pour les personnes migrantes, Une politique globale et cohérente et la coordination efficace des dispositifs d'aide. À la fin du débat, les participantes ont pu poser leurs questions directement aux représentantes politiques (voir programme en annexe).

Quelques constats intéressants issus du débat :

- Concernant l'encadrement des loyers, une seule des formations politiques représentées dans la majorité s'y est opposée, alors que le secteur considère cette mesure comme essentielle pour prévenir le sans-abrisme.
- Tous les partis ont exprimé la nécessité d'une meilleure harmonisation des pratiques entre les CPAS. Certains ont même plaidé pour un CPAS unique pour toute la Région bruxelloise.
- Bien que certaines formations aient évoqué la nécessité de mesures d'austérité dans les prochaines années, toutes ont assuré que le budget de l'aide aux personnes sans abri ne serait pas impacté.
- Un consensus s'est dégagé sur la volonté de se concentrer davantage sur la prévention, et de sortir d'une approche purement gestionnaire du sans-abrisme.

## Programme



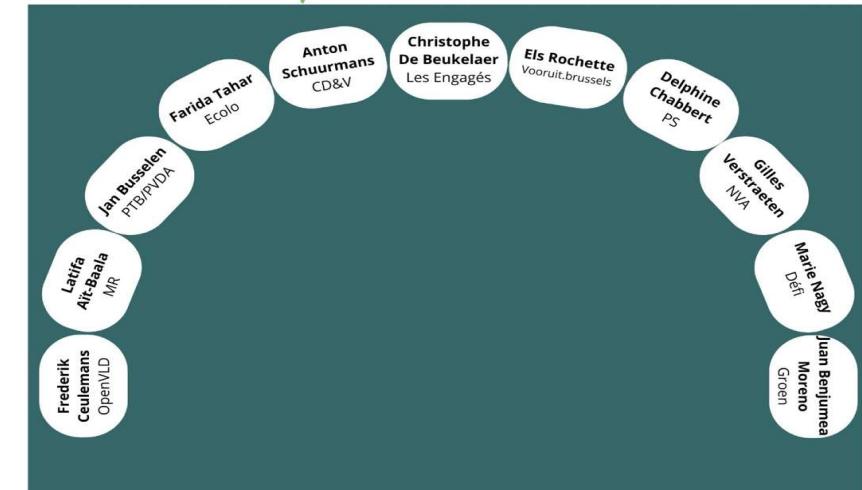
### Programme

**9h30** Accueil  
**10h00** Introduction par la Fédération Bico  
**10h30** Débat politique avec 11 partis bruxellois  
**11h45** Questions-réponses  
**12h30** Lunch  
**15h00** Fin

### Programma

**9u30** Onthaal  
**10u00** Inleiding door de Bico-Federatie  
**10u30** Politiek debat met 11 Brusselse partijen  
**11u45** Vragen en Antwoorden  
**12u30** Lunch  
**15u00** Einde

## Qui est qui ?



## Wie is wie ?

## Comité d'accompagnement – Violences intrafamiliales AMA – Fédération Bico

En 2022, l'AMA a lancé une étude sur les violences intrafamiliales, financée par la COCOM, la CoCof et la Région wallonne. Dans la continuité de cette étude, la COCOM a mis à disposition un budget de 100 000 € pour la mise en place d'un plan sectoriel de formation à destination des travailleurs et travailleuses du secteur bruxellois de l'aide aux personnes sans abri.

Concrètement, entre 2024 et 2025, plus de 500 professionnels seront formés à l'accompagnement des victimes et auteurs de violences domestiques et intrafamiliales, ce qui représente environ 100 journées de formation.

Ces formations, destinées à toutes les fonctions (éducateurs, assistants sociaux, directions, etc.), sont coordonnées par l'AMA, avec le soutien de New Samusocial et de la fédération Bico.

Un comité d'accompagnement a été mis en place pour assurer la bonne organisation de ce dispositif.

En 2024, nous nous sommes réunis à quatre reprises. La fédération Bico a pris en charge l'organisation des formations pour les professionnelles néerlandophones du secteur, notamment grâce à ses contacts avec le Family Justice Center, dont la méthodologie était alignée avec celle du partenaire francophone.

## La semaine du secteur bruxellois de l'aide aux personnes sans-abri

Depuis 2000 la Fédération Bico, le Kenniscentrum WWZ (ex-Brusselse Welzijns- en Gezondheidsraad (BWR)) /Regio-Overleg Thuisloenzorg, la Fédération des maisons d'accueil et des services d'aide aux sans-abri (AMA) et le Centre de Documentation et de Coordination Sociale (CMDC-CDCS) organisent à tour de rôle et en partenariat "La semaine du secteur bruxellois de l'aide aux sans-abri". L'objectif de cette semaine est de favoriser, au travers de rencontres et d'échanges de pratiques, les contacts entre les dispositifs d'aide aux personnes sans-abri néerlandophones, francophones et biculturels, mais aussi d'établir des ponts avec différents secteurs confrontés au même public ou aux mêmes problématiques. Ce qui fait la particularité de ce projet est le fait que les travailleurs sociaux « se rendent visite » sur leur lieu de travail, dans les infrastructures, afin qu'ils apprennent à se connaître personnellement et qu'un réseau s'établisse par-delà les frontières linguistiques et le cloisonnement entre secteurs. Après avoir choisi un thème, les organisateurs invitent les services d'aide aux personnes sans-abri et ceux du secteur mis en lumière à ouvrir leurs portes aux visiteurs.

Les services ont ainsi l'occasion de présenter leurs projets, missions, fonctionnement, expériences ou questionnements. Ces moments d'échanges dépassent les frontières linguistiques, tout le monde y parle la langue de son choix. Si besoin une traduction peut être organisée. Dès que le programme est finalisé, une invitation est envoyée aux collaborateurs actifs dans les secteurs participants et/ou connexes, afin qu'ils puissent s'inscrire aux visites de leur choix. Le programme prévoit des visites gratuites pendant les jours ouvrables de 9h à 10h30, de 11h30 à 13h et de 15h à 16h30. En fonction des possibilités de l'organisation qui ouvre ses portes, des groupes de 8 à 20 personnes sont constitués. Le collaborateur peut élaborer lui-même son programme mais les inscriptions sont obligatoires.

En 2024 a eu lieu la 23e édition, avec le Centre de Connaissances WWZ en tant qu'organisateur principal. À cette occasion, nous nous sommes réunis régulièrement avec tous les coorganisateurs pour discuter ensemble de l'avancement de l'organisation.

## Rencontre Bien-être – Santé LGBTQIA+

Les recherches sont claires : en matière d'indicateurs de santé et de bien-être, les personnes LGBTQIA+ sont, en moyenne, plus vulnérables. Elles sont confrontées à d'importantes inégalités et discriminations, tant sur le plan de la santé mentale que physique.

Les Ministres bruxellois en charge de la Santé et des Affaires sociales ont souhaité engager un échange à ce sujet avec les associations LGBTQIA+ ainsi qu'avec les organisations qui accueillent un public LGBTQIA+.

Cette rencontre avait pour objectif de rassembler des acteurs de terrain, des travailleurs sociaux, ainsi que des structures actives en Région bruxelloise issues de différents secteurs (accueil des personnes sans abri, santé mentale, soins de première ligne, etc.) qui accueillent — ou souhaitent accueillir — un public LGBTQIA+, ou encore qui souhaitent adapter leurs activités à ce public.

L'objectif était d'identifier les besoins des travailleur-euse-s LGBTQIA+ ainsi que ceux du public concerné, et d'évaluer les dispositifs existants pour y répondre, notamment en matière de formations.

Plusieurs panels ont été organisés, dont un spécifiquement dédié aux liens entre le secteur de l'aide aux personnes sans abri et le public LGBTQIA+. Dans ce cadre, Alias, Le Refuge, l'AMA et la fédération Bico ont été invités à siéger dans le panel afin de partager leur expertise et leurs positions sur la question.

## Plan de formation

La fédération Bico collabore étroitement avec d'autres organismes de formation (notamment FeBi) afin d'assurer une approche complémentaire.

En 2025, cette collaboration sera encore renforcée avec l'AMA, dans le but de rendre accessibles les formations proposées tant par la fédération Bico que par l'AMA à l'ensemble des membres, et ce, à un tarif avantageux.

Dans le cadre de la préparation des programmes de formation, la fédération Bico organise chaque année des réunions avec différents organismes de formation afin de discuter des thématiques proposées.

Par exemple, des rencontres ont eu lieu avec la Maison du Néerlandais (pour les questions linguistiques), avec S.I. Impact (autour de la politisation), et avec Betonne Jeugd (au sujet de la jeunesse).

**2024  
13 FORMATIONS  
PARTICIPANTS : 72**

Cette année, la Fédération Bico a proposé 12 formations, organisées de janvier à décembre 2024.

Quatre des 12 formations ont été annulées, en raison d'un nombre insuffisant d'inscriptions :

- a) Table de conversation (Néerlandais) – 12 mars, 25 avril et 12 septembre – Annulé en raison d'un nombre insuffisant d'inscriptions

L'objectif était de pratiquer le néerlandais en mettant l'accent sur le logement et le sans-abrisme. Cela est rendu possible grâce aux tables de conversation de la Fédération Bico. Vous pouvez pratiquer le néerlandais dans un environnement sécurisé qui facilite l'apprentissage mutuel.

- b) Politisation dans le secteur des sans-abris (Français) – 18 avril – 4 participants

Les objectifs de cette formation sont de sensibiliser les travailleurs sociaux aux problèmes de santé mentale et de promouvoir l'accueil et l'accompagnement des personnes vivant dans une grande incertitude et ayant des problèmes psychiques.

- c) Comment prévenir ou gérer l'agression verbale des usagers – 19 avril et 26 avril – 14 participants

L'objectif de cette formation est de fournir certains outils pour mieux réagir à l'agressivité des autres et mieux gérer les émotions dans un contexte tendu.

- d) Se repérer dans le secteur des sans-abris (FR) – 23 avril – 7 participants

Cette formation s'adresse principalement aux nouveaux travailleurs sociaux du secteur des sans-abris. L'objectif est de donner un aperçu des services d'aide aux sans-abris à Bruxelles.

- e) Se repérer dans le secteur bruxellois des sans-abris (Néerlandais) – 4 juin – 9 participants

Cette formation s'adresse principalement aux nouveaux travailleurs sociaux du secteur des sans-abris. L'objectif est de donner un aperçu des services d'aide aux sans-abris à Bruxelles.

- f) Termes néerlandais dans le secteur du sans-abrisme – 6 juin au 27 juin, 4 après-midis – 8 participants

L'objectif de cette formation est que les participants se familiarisent avec le jargon spécifique au secteur du sans-abrisme. Cela se fait à travers des dialogues, des présentations, des exercices d'écriture, d'écoute et de lecture. L'accent est mis sur l'immersion totale avec un focus sur l'audace à parler et la sécurité.

- g) Trouver du personnel via LinkedIn (Français) – 24/11 – Annulé en raison d'un nombre insuffisant d'inscriptions

Comment recruter via LinkedIn ? Et sur quels aspects faut-il être vigilant ?

- h) Explication du paysage des sans-abris en Flandre (Français) – 19 septembre – Annulé en raison d'un nombre insuffisant d'inscriptions

L'objectif était de donner un aperçu du paysage des sans-abris en Flandre aux acteurs bruxellois, qui ont peu de visibilité sur la politique sociale dans une région néerlandophone.

- i) Termes néerlandais dans le secteur du sans-abrisme – 4 après-midis du 1er octobre au 22 octobre – 5 participants

Lors de ce cours de néerlandais, nous vous offrons l'occasion de vous familiariser avec les termes et les conversations de base spécifiques au secteur du sans-abrisme. Une formation chaleureuse et utile, répartie sur 4 sessions, pour tous les niveaux.

- j) Se repérer dans le secteur du sans-abrisme (Français) – 8 octobre – 10 participants

Cette formation est principalement destinée aux travailleurs sociaux flamands, avec un accent particulier sur ceux de la périphérie flamande. L'objectif est de donner un aperçu du paysage des sans-abris à Bruxelles et des défis associés.

- k) Se repérer dans le secteur du sans-abrisme (Néerlandais) – 7 novembre – Annulé en raison d'un nombre insuffisant d'inscriptions

Cette formation est principalement destinée aux nouveaux travailleurs sociaux du secteur des sans-abris. L'objectif est de donner un aperçu des services d'aide aux sans-abris à Bruxelles.

- l) Santé mentale et vulnérabilité : un accompagnement sur mesure (Français) – 17 octobre – 7 participants

Les objectifs de cette formation sont de sensibiliser les travailleurs sociaux aux problèmes de santé mentale et de promouvoir l'accueil et l'accompagnement des personnes vivant dans une grande incertitude et ayant des problèmes psychiques.

- m) Sensibilisation à la violence conjugale et intrafamiliale (Néerlandais) – 4 novembre – 8 participants

Cette journée de sensibilisation est la dernière d'une série de formations (FR + NL) concernant l'accompagnement des victimes, organisées par l'AMA, des auteurs et des enfants victimes de violence. La formation en néerlandais a été coorganisée par la Fédération Bico.

D'autre part, un module d'introduction de deux jours a également été organisé.

### Présentation de la Fédération Bico et du secteur de l'aide aux personnes sans-abri

Chaque année, la Fédération Bico est invitée à agir en tant qu'expert du secteur bruxellois de l'aide aux personnes sans-abri.

Ce fut le cas entre autres pour la VUB, l'UCL, la KU Leuven, l'ULB et le CAW Brussel.

Le directeur a reçu diverses questions d'étudiants, d'institutions, de particuliers, etc., via le site web de la

Fédération Bico.

### Journées d'étude/Colloques/Entretiens

Cette liste reprend les rencontres, journées d'études et colloques lors desquels la Fédération Bico a représenté le secteur bicomunautaire à l'extérieur.

<b>05/02/2024</b>	Arrival Infrastructures and Migrants Newcomers in European Cities (AIMEC)
<b>12/03/2024</b>	La politique sociale – santé bruxelloise à l'épreuve – Ministre de l'Action sociale, Cocof
<b>12/03/2024</b>	CAW Brussel : « Bruxelles, portes ouvertes ou guichets fermés ? » – Focus sur les personnes en séjour précaire
<b>12/03/2024</b>	Session d'information « Groupement d'employeurs » – Bruxeo
<b>13/03/2024</b>	EPOCH Practice Webinar : données sur le sans-abrisme aux États-Unis et enseignements pour l'Europe – Feantsa
<b>13/03/2024</b>	Action « SOS : Social sector Out of Service »
<b>14/03/2024</b>	Colloque « Le secteur à profit social : un allié incontournable pour répondre aux besoins sociétaux à Bruxelles » – Bruxeo
<b>14/03/2024</b>	Invitation « Younited Women Day » – Assemblée générale de la fédération Bico
<b>19/03/2024</b>	Présentation du rapport intersectoriel 2023 – BIP (Cocof)
<b>19/03/2024</b>	World Social Work Day 2024 – Erasmus
<b>23/04/2024</b>	Innovation sociale et mutualisation associative – ULB
<b>23/04/2024</b>	Matinée d'étude « Indicateurs de santé » – Observatoire de la Santé et du Bien-être de la Région de Bruxelles-Capitale
<b>26/04/2024</b>	Conférence européenne sur le travail social – Gouvernement flamand
<b>27/04/2024</b>	Webinar « Comptage du sans-abrisme 2023, Flandre » – Fondation

asbl Fédération Bico-federatie vzw  
Rue du Boulet 18 Kogelstraat – Bruxelles 1000 Brussel

IBAN BE67 0682 3366 9387  
N° d'entreprise – Ondernemingsnr. : 0478 734 689  
RPM Bruxelles – RPR Brussel

[info@federationbicoｆederatie.be](mailto:info@federationbicoｆederatie.be)  
[www.federationbicoｆederatie.be](http://www.federationbicoｆederatie.be)  
02 513 58 76

	Roi Baudouin
<b>13/05/2024</b>	Débat « Bruxelles : capitale de la pauvreté et du sans-abrisme ? » – en collaboration avec la fédération Bico
<b>24/05/2024</b>	30 ans Fami-Home – Une célébration à ne pas manquer
<b>17, 18/06/2024</b>	Forum Feantsa – Vienne
<b>5/09/2024</b>	10 ans d'Aprëstoe – Invitation
<b>14- 15/09/2023</b>	17e Conférence européenne de recherche sur le sans-abrisme – Louvain (Feantsa)
<b>17/09/2024</b>	AMA'tinée : « La violence dans les services » – AMA
<b>16/10/2024</b>	10 ans Escale – Invitation « 10 ans d'Escale »
<b>8/11/2023</b>	Entretien d'accueil – S&L
<b>19/12/2024</b>	Webinar « Homeless, not guilty » – Sur la criminalisation du sans-abrisme en Europe – Feantsa

asbl Fédération Bico-federatie vzw  
Rue du Boulet 18 Kogelstraat – Bruxelles 1000 Brussel

IBAN BE67 0682 3366 9387  
N° d'entreprise – Ondernemingsnr. : 0478 734 689  
RPM Bruxelles – RPR Brussel

[info@federationbicoｆederatie.be](mailto:info@federationbicoｆederatie.be)  
[www.federationbicoｆederatie.be](http://www.federationbicoｆederatie.be)  
02 513 58 76

## CHAPITRE 5 : AFFILIATION

---

### Centre flamand d'Etudes et de Documentation pour les ASBL (VSDC)

Ce centre donne des conseils sur toutes les questions relatives aux ASBL, notamment dans les domaines suivants :

- **Avis juridique** : statuts, modifications de statuts, fondation, dissolution, Conseil d'Administration, fusion, registre des membres, structures, etc.
- **Avis en droit social** : toutes les questions peuvent être présentées, aussi bien sur le travail rémunéré ou de travail bénévole.
- **Comptabilité** : tous les aspects de la comptabilité relèvent également de leurs compétences.
- **Fiscalité** : questions du type "Comment remplir ma déclaration d'impôts ?", "Mon ASBL doit-elle avoir un numéro de TVA ?".

### SOM - La fédération des entreprises sociales ASBL

SOM est une association pluraliste d'employeurs et de fédérations patronales au profit social. Elle vise à fédérer, représenter et accompagner les entreprises à vocation social.

L'objectif comprend entre autres :

1. En tant qu'organisation patronale représentative, SOM représente les entreprises affiliées et défend leurs intérêts dans les organes de la concertation sociale. SOM propose aux entreprises affiliées des services tels que la consultation, l'élaboration de politiques, information et conseil en matière d'employeurs et de concertation sociale.
2. SOM soutient l'entrepreneuriat social des entreprises affiliées, notamment dans les domaines du développement organisationnel, la politique administrative, la gestion, la politique du personnel, la politique d'innovation, la formation et l'éducation.
3. SOM représente les intérêts sectoriels et intersectoriels des entreprises affiliées en ce qui concerne, la réglementation, la politique de reconnaissance et de subvention, l'emploi du personnel, les aspects organisationnels, l'innovation... SOM réalise cela en développant une vision et en influençant la politique auprès des autorités, organismes et organisations compétents.

L'adhésion donne à la fédération Bico la possibilité de siéger au comité de gestion du fonds social Maribel 319, de la Commission Paritaire 319 et du Fonds social 319.

## CHAPITRE 6 : CONSEIL D'ADMINISTRATION / ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

---

Fin 2023, l'Assemblée Générale se composait des membres suivants :

1. Présidente : Daan Vinck (Hobo)
2. Vice-présidente : Deborah Oddie (Escale - Domino)
3. Trésorière : Marie-Alice Janssens (Huis van Vrede)
4. Administratrice : Iram Chaudhary (Maison de la Paix)
5. Administratrice : Sarah De Hovre (Pag-Asa)
6. Administrateur : Laurent Demoulin (Diogenes)
7. Administratrice : Brigitte Houtman (Talita - Yemaya)
8. Administrateur : Didier Stappaerts (Ariane)
9. Administratrice : Noémie Bourdon (Lhiving)
10. Administratrice : Mallorie Van den Nyden (Fami-Home)
11. Administratrice : Adrienne Van Vyve (SMES-B)
12. Membre effectif : Bouchra Jaber (L'Ilot/S.Ac.A.Do.)
13. Membre effectif : Julien Perriaux (Habitat accompagné du CPAS de Saint-Gilles)
14. Membre effectif : Pascale Desprets (Le Relais)
15. Membre effectif : Caroline Vittal (Casa Hestia)
16. Membre effectif : Olivier Lendo (Le Nouveau 150)
17. Membre effectif : Bertrand Lombaert (Un Toit à Soi)
18. Membre effectif : Vincent Stainier (Pierre d'Angle)
19. Membre effectif : Sarah Vanempton (Apréstoe)
20. Membre effectif : Benjamin Brooke (DoucheFLUX)
21. Membre effectif : Muriel Allart (Smes)
22. Membre effectif : Guilhem Lautrec (Alias)
23. Membre effectif : Ilse Van der Veken (Chez Nous)
24. Membre effectif : Christine Tinlot (Le Refuge)
25. Membre effectif : Ganaira Brown (Leger des Heils – Foyer Bodegem)
26. Membre effectif : Adrienne Van Vyve (Infirmiers de rue)
27. Membre effectif : Ilse Wauters (Antonin Artaud)
28. Membre coopté : Marleen Roesbeke (SOM)

L'Assemblée Générale s'est réunie une fois en 2024.

Le Conseil d'Administration s'est rassemblé 5 fois en 2024. Les mandats des membres étant arrivés à échéance fin 2023, un appel a été lancé aux membres pour siéger au sein du nouveau Conseil. Début 2024, un nouveau conseil d'administration a été formé avec Daan Vinck comme présidente et Deborah Oddie comme vice-président. Ces mandat courrent jusqu'au début de l'année 2027.

## CHAPITRE 7 : ORGANIGRAMME

---

### *Assemblée Générale*

Composée de tous les membres, l'Assemblée Générale détermine la vision et les missions à long terme de la Fédération Bico ainsi que le thème annuel et les priorités de l'année en cours. Les comptes de résultats, budgets et rapports d'activités y sont également discutés et approuvés.

### *Conseil d'Administration*

Composé de minimum huit et maximum onze administrateurs, le Conseil d'Administration prend les décisions concernant la gestion générale de l'ASBL (sous réserve de la décision finale de l'Assemblée Générale), discute de l'actualité du secteur et adopte, au besoin, certaines positions. Dans certains cas, des groupes de travail sont mis en place afin d'approfondir une thématique donnée.

### *Equipe*

Trois personnes sont employées par la Fédération Bico.

Le directeur de la Fédération Bico est Birger Blancke, engagé depuis février 2002.

Lise Haguinet, chargée de projet, engagée depuis septembre 2020.

Sonia Moro, chargée de formation, a travaillé au sein de la fédération d'avril 2023 jusqu'en septembre 2024

Sophie Draulans, également chargée de formation, a été engagée le 3 septembre 2024 et a quitté ses fonctions le 7 novembre 2024. Ce poste n'a pas été remplacé, en raison d'une réforme interne chez Talita.

Alice Camerlinckx, assistante administrative, a travaillé du 25 janvier au 26 avril 2024.

Sânae Benhaddou, assistante administrative, a rejoint l'équipe le 1er octobre 2024.

## GLOSSAIRE

---

<b>AIS</b>	Agence Immobilière Sociale
<b>AMA</b>	Fédération des Maisons d'Accueil et des services d'Aide aux Sans-abris
<b>APEF</b>	Association Paritaire pour l'Emploi et la Formation
<b>BAIS</b>	Bureau d'Aide et d'Intégration Sociale
<b>CAW</b>	Centrum voor Algemeen Welzijnswerk (Centre de service social général)
<b>CCT</b>	Convention Collective de Travail
<b>CDCS</b>	Centre de Documentation et de Coordination Sociale
<b>COCOF</b>	Commission Communautaire française. Nommée aujourd'hui Parlement francophone, institution équivalente à la VGC
<b>COCOM</b>	Commission Communautaire Commune de la Région de Bruxelles-Capitale
<b>CP</b>	Commission Paritaire
<b>FE.BI</b>	Association des Fonds Sociaux Fédéraux et Bicommunautaires du secteur non-marchand
<b>MEHOBEL</b>	The measurement of homelessness in Belgium = La mesure des sans-abris en Belgique
<b>RBDH</b>	Rassemblement Bruxellois pour le Droit à l'Habitat
<b>Regio-Overleg</b>	Concertation régionale entre les maisons flamandes et bicomunautaires de Bruxelles. Se réunit en principe 4 fois l'an et bénéficie de la collaboration logistique du Kenniscentrum WWZ
<b>SAW</b>	Steunpunt Algemeen Welzijnswerk (Institution de soutien - méthodologie, réglementation, documentation,... des CAW)
<b>SISP</b>	Sociétés Immobilières de Service Public
<b>SLRB</b>	Société du Logement de la Région de Bruxelles-Capitale
<b>SMES</b>	Santé mentale et Exclusion Sociale
<b>SOHONET</b>	Societal Housing Network asbl est une plateforme collaborative qui a pour objectif de promouvoir, stimuler et activer la création de logements afin de contribuer à l'amélioration de l'accès à un logement à finalité sociale digne et durable pour les publics fragilisés
<b>SOM</b>	Federatie van Sociale Ondernemingen
<b>SPP-IS</b>	Service Public fédéral de Programmation - Intégration Sociale
<b>VGC</b>	Vlaamse Gemeenschapscommissie (Commission Communautaire Flamande, équivalent néerlandophone de la COCOF)
<b>WWZ</b>	Kenniscentrum Welzijn Wonen Zorg